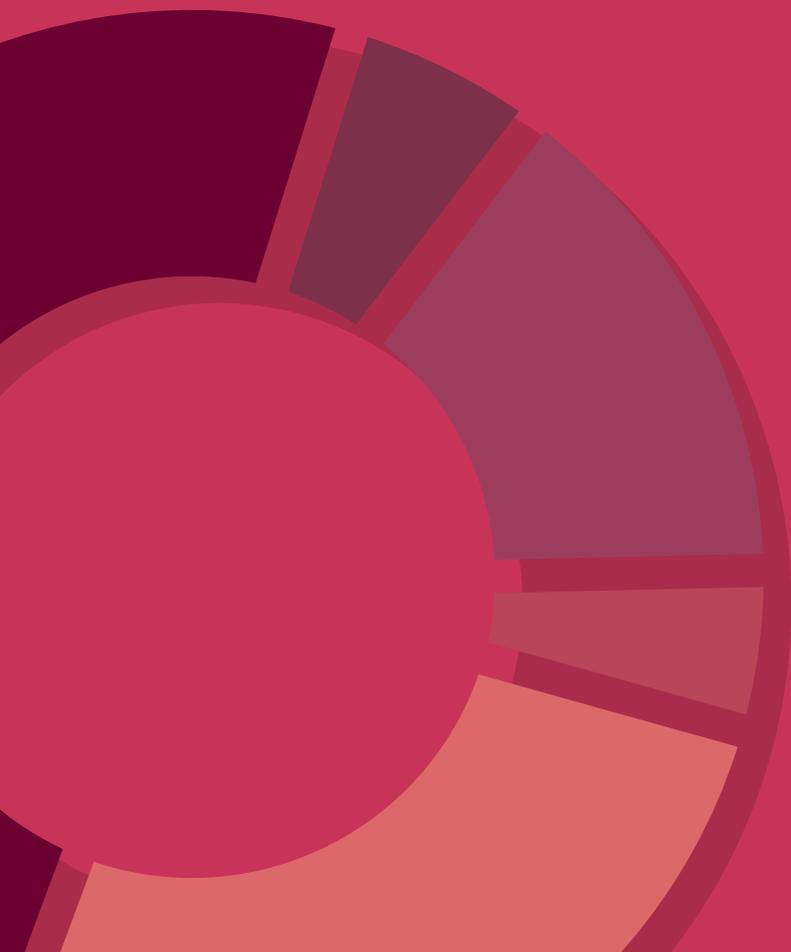


2018

OFFICE POUR L'ORIENTATION, LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE

LA FORMATION PROFESSIONNELLE À GENÈVE

➤ Constats et données chiffrées



2018

➤ Constats et données chiffrées

Avant-propos	2
Formation professionnelle	4
Formation continue	25
Orientation scolaire et professionnelle	39
Information scolaire et professionnelle	46
Bourses et prêts d'études	51
CAP Formations	54
Cité des métiers du Grand Genève	59
Interface Entreprises	66
Ressources humaines et financières	69

Avant-propos



La direction générale de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) a le plaisir de vous présenter l'édition 2018 des Constats et données chiffrées. Ces indicateurs offrent aux instances politiques et aux organisations du monde du travail une précieuse aide à la décision et, à tous les acteurs de la formation professionnelle et continue, une occasion de mettre en perspective leur action quotidienne.

Le développement des places d'apprentissage reste un objectif majeur de l'OFPC. Il est primordial de valoriser, sans relâche, la formation professionnelle auprès des élèves, de leurs parents et des entreprises, en leur montrant les perspectives extraordinaires qu'elle a à offrir. Les données de la Cité des métiers et celles de l'information scolaire et professionnelle sont là pour témoigner du dynamisme dont fait preuve l'OFPC dans ce domaine.

Malgré les bons résultats de ces dernières années, nos efforts doivent redoubler pour accroître le taux encore trop faible d'apprentis empruntant la voie duale à la sortie du Cycle d'orientation. L'une des pistes est de renforcer l'orientation scolaire à travers des projets tels que GO-Apprentissage qui verra ses moyens augmenter dès la rentrée scolaire 2018. Nous nous réjouissons également de l'ouverture de nouvelles filières d'apprentissage et de l'attractivité de la maturité professionnelle.

Permettre aux jeunes en rupture ou issus de la migration de reprendre le chemin de la formation est également l'un des nombreux défis que nous avons à relever. À l'image du couteau suisse, notre système propose de nombreux outils pour aider ces personnes pleines de potentiel. Grâce, notamment, à CAP Formations, et bientôt aux mesures mises en place dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18), chaque jeune bénéficiera d'un programme de formation adapté à ses besoins au regard de son projet professionnel.

La formation continue a également reçu des moyens supplémentaires en 2017. La formation modulaire est particulièrement adaptée aux adultes qui cherchent à obtenir une certification validant les acquis de leur expérience. Le chèque annuel de formation remporte, quant à lui, toujours autant de succès, avec plus de 8000 chèques octroyés l'année dernière.

Un travail considérable est déployé, chaque année, pour permettre à des milliers de personnes de réaliser leur projet professionnel et de faire valoir ou enrichir leurs compétences. Je remercie chaleureusement tous les collaborateurs de l'OFPC, les directions et enseignants des centres de formation professionnelle, les institutions de formation continue, les associations professionnelles et les entreprises pour leur engagement au quotidien.

Gilles Miserez
Directeur général de l'OFPC

Formation professionnelle

NOUVEAU RECORD POUR L'APPRENTISSAGE GENEVOIS



Le nombre de contrats d'apprentissage signés progresse depuis plusieurs années. On en comptait 2296 à la rentrée scolaire 2017, soit 11 de plus qu'en 2016, ce qui constitue un nouveau record cantonal. Cette augmentation, quoique modérée, concerne aussi bien la filière CFC que la filière AFP.

Chiffre clé

2296

contrats
d'apprentissage
signés à la rentrée
scolaire 2017

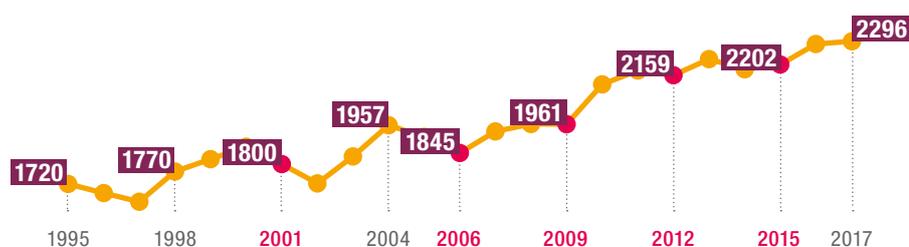
L'attractivité du pôle Santé et social se renforce avec une nette augmentation des engagements dans les professions d'aide en soins et accompagnement AFP (+21) et d'assistant-e socio-éducatif-ve CFC (+23). L'augmentation des contrats dans les professions d'agent-e d'exploitation CFC, de dessinateur-trice CFC et d'électricien-ne de montage CFC notamment, explique l'accroissement des effectifs du pôle Construction. À l'inverse, les engagements sont en diminution dans les professions du commerce, du commerce de détail, de l'horlogerie et de la carrosserie.

Parmi les nouveautés de la rentrée 2017, il convient de noter l'ouverture d'une classe d'agent-e-s relation client CFC à l'école de commerce Émilie-Gourd, ainsi que le premier contrat d'apprentissage dans la profession d'acousticien-ne en systèmes auditifs CFC.

NOMBRE DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE SIGNÉS



ÉVOLUTION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE DE 1995 À 2017



● Années de la Cité des métiers – l'Expo

LA FORMATION DUALE PRIVILÉGIÉE



Parmi les 9623 jeunes intégrés dans une filière de formation professionnelle, 55,6 % effectuent un apprentissage en entreprise. Les autres sont en filière plein-temps. La proportion de places d'apprentissage occupées par des apprenties (39,7 %) est en augmentation constante depuis deux ans.

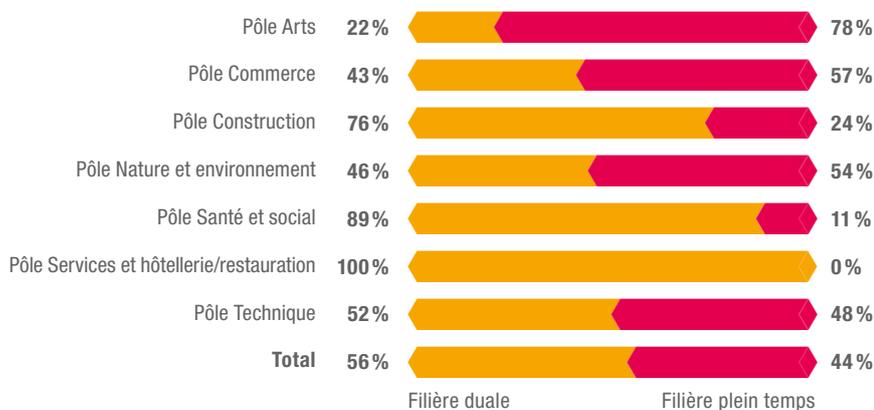
Chiffre clé

55,6 %
des apprenti-e-s
en formation duale

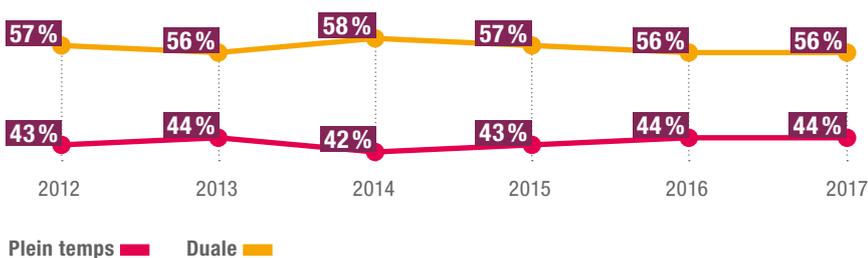
JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE À GENÈVE (RENTRÉE SCOLAIRE 2017)

Filières	1 ^{re} année		2 ^e année		3 ^e année		4 ^e année		Total		Total
	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	♂	♀	
Filière duale											
Pôle Arts	20	16	15	20	12	15	9	16	56	67	123
Pôle Commerce	270	331	276	345	237	325	63	45	846	1046	1892
Pôle Construction	367	17	289	15	297	11	110	5	1063	48	1111
Pôle Nature et environnement	39	27	41	19	31	28	0	0	111	74	185
Pôle Santé et social	92	213	80	235	59	180	2	2	233	630	863
Pôle Services et hôtellerie/restauration	120	82	112	67	77	45	0	0	309	194	503
Pôle Technique	212	24	164	17	156	17	80	6	612	64	676
Total duale	1120	710	977	718	869	621	264	74	3230	2123	5353 55,6 %
Filière plein temps											
Pôle Arts	47	77	32	87	29	75	35	48	143	287	430
Pôle Commerce	612	292	487	304	520	329	0	0	1619	925	2544
Pôle Construction	88	9	86	11	69	11	64	7	307	38	345
Pôle Nature et environnement	41	42	30	28	52	28	0	0	123	98	221
Pôle Santé et social	12	26	6	27	5	33	0	0	23	86	109
Pôle Services et hôtellerie/restauration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pôle Technique	140	15	160	15	150	18	116	7	566	55	621
Total plein temps	940	461	801	472	825	494	215	62	2781	1489	4270 44,4 %
Total	2060	1171	1778	1190	1694	1115	479	136	6011	3612	9623

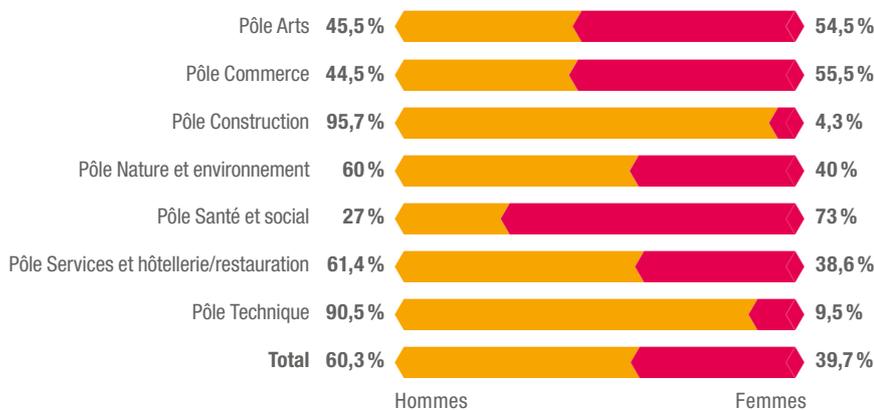
PROPORTION DES ÉLÈVES EN FILIÈRE DUALE ET EN FILIÈRE PLEIN TEMPS PAR PÔLE DE FORMATION



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'APPRENTI-E-S PAR FILIÈRE (DUALE ET PLEIN TEMPS)



RÉPARTITION DES APPRENTI-E-S PAR GENRE ET PAR PÔLE DE FORMATION



FORMATION AFP: UNE PROGRESSION RÉGULIÈRE DES EFFECTIFS



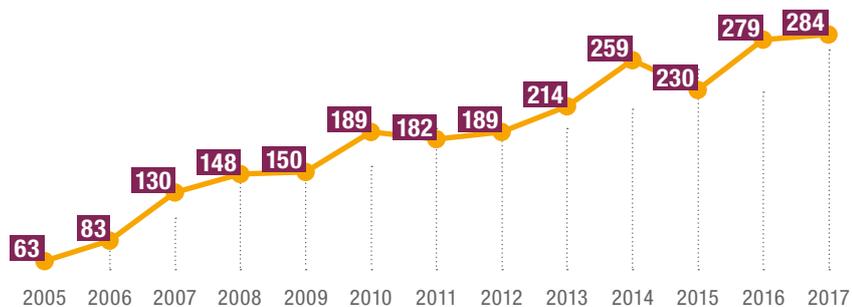
En 2017, 482 apprenti-e-s ont effectué une formation initiale dans une des professions de la filière AFP. Les effectifs ont augmenté de 30 % en 5 ans et de 3,2 % depuis 2016. Cette progression met en évidence l'intérêt des entreprises à former dans ces métiers, mais également le fait que de nombreux jeunes intéressés par un apprentissage ont des difficultés à répondre aux exigences scolaires de la filière CFC.

Chiffre clé

482

apprenti-e-s
en formation
en filière AFP

ÉVOLUTION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN FILIÈRE AFP



EFFECTIFS DE LA FILIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AFP PAR PROFESSION

Professions	2013	2014	2015	2016	2017
Agent-e de propreté	8	12	11	13	8
Agropraticien-ne	1	1	0	0	1
Aide en informatique	2	2	1	5	7
Aide en soins et accompagnement	28	29	36	57	73
Aide en technique du bâtiment	9	8	12	9	12
Aide-carreleur-euse	3	5	2	4	6
Assistant constructeur de routes	–	–	–	–	1
Aide-constructeur-trice métallique	1	5	2	0	1
Aide-maçon-ne	9	9	4	6	9
Aide-menuisier-ère	3	11	5	4	4
Aide monteur-euse frigoriste	1	1	0	0	0
Aide-peintre	–	–	10	13	12
Aide-plâtrier	–	–	–	–	1
Aide-polybâtitseur-euse	1	2	1	1	0
Assistant-e de bureau	26	36	40	45	48
Assistant-e du commerce de détail	119	126	106	106	112
Assistant-e en boucherie et charcuterie	2	3	5	3	1
Assistant-e en coiffure	1	–	–	–	–
Assistant-e en maintenance d'automobiles	22	15	21	24	22
Assistant-e vernisseur-euse	8	17	13	6	5
Boulangier-ère-pâtissier-ère-confiseur-euse	3	4	7	11	14
Coiffeur-euse	10	11	5	8	12
Employé-e d'exploitation	–	–	1	2	1
Employé-e en cuisine	36	39	41	37	35
Employé-e en hôtellerie	0	0	1	2	1
Employé-e en industrie laitière	0	0	0	0	0
Employé-e en intendance	12	10	8	15	15
Employé-e en restauration	11	17	19	17	18
Fleuriste	0	0	1	0	0
Gardien-ne de chevaux	1	2	2	2	1
Horticulteur-trice	16	20	24	21	16
Logisticien-ne	4	5	6	7	7
Opérateur-trice en horlogerie	21	19	23	29	24
Polisseur-euse	1	1	0	0	1
Praticien-ne en logistique	–	–	–	–	–
Praticien-ne en denrées alimentaires	–	1	3	4	2
Praticien-ne en mécanique	8	5	8	14	9
Praticien-ne en pneumatiques	0	0	0	0	1
Praticien-ne sur bois	4	2	1	1	1
Réparateur-trice de chaussures	–	–	1	1	1
Total	371	418	419	467	482

TESTS EVA, UN OUTIL D'AIDE FIABLE POUR LA SÉLECTION DES APPRENTI-E-S



Les tests EVA, mis en place depuis 2011, fournissent des indications fiables et comparables aux entreprises formatrices sur les connaissances scolaires en français, mathématiques et anglais des jeunes à la recherche d'une place d'apprentissage. Ces résultats doivent être mis en lien avec les notes scolaires, rapports de stages, entretiens et autres éléments des dossiers de candidature. En 2016, le Conseil interprofessionnel pour la formation (CIF) a émis des recommandations concernant l'usage des tests EVA par les milieux professionnels et leur nature indicative.

Chiffre clé

1450

passations des tests
EVA en 2017

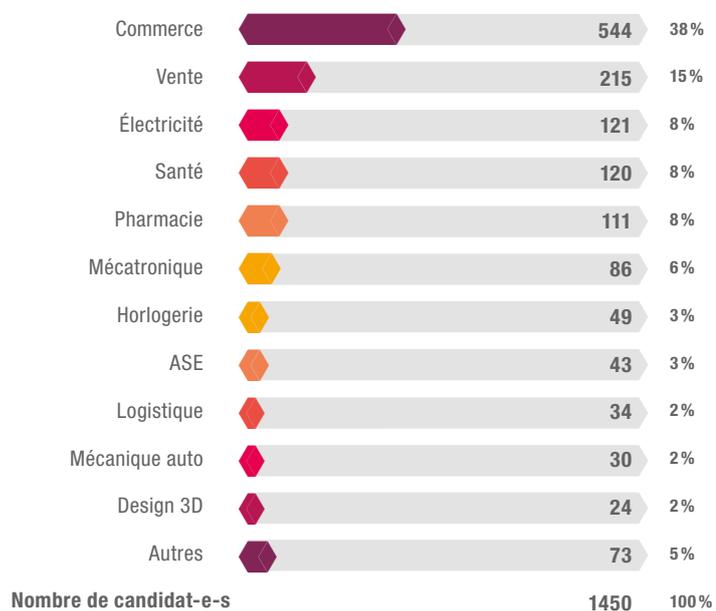
En 2017, 167 sessions ont été organisées par l'OFPC avec un total de 1450 candidat-e-s pour les tests Français-Mathématiques, ainsi qu'Anglais.

Près de 350 entreprises ont pris en compte les résultats EVA pour sélectionner leurs apprenti-e-s dans une trentaine de professions. Le succès des tests auprès des entreprises formatrices continue donc de croître.

Les principaux domaines professionnels concernés sont le commerce, la vente, l'électricité, la santé et la pharmacie.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CANDIDAT-E-S AYANT PASSÉ EVA ENTRE 2011 ET 2017



DOMAINES PROFESSIONNELS ENVISAGÉS PAR LES CANDIDAT-E-S

DE PLUS EN PLUS DE DIPLÔMÉ-E-S DU SECONDAIRE II À L'ENTRÉE EN APPRENTISSAGE



Chiffre clé

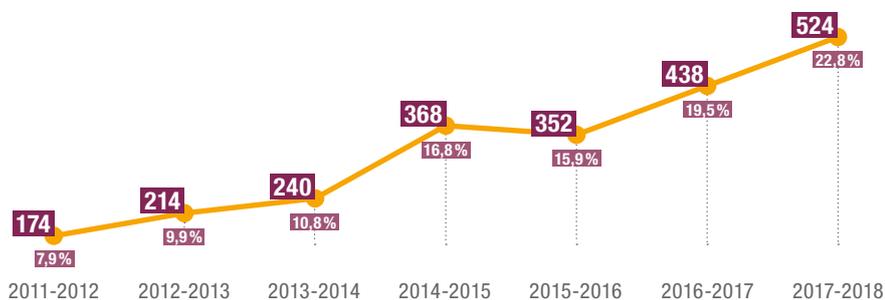
16%

des contrats signés en 2017 concernent des personnes ayant déjà réussi une formation du secondaire II

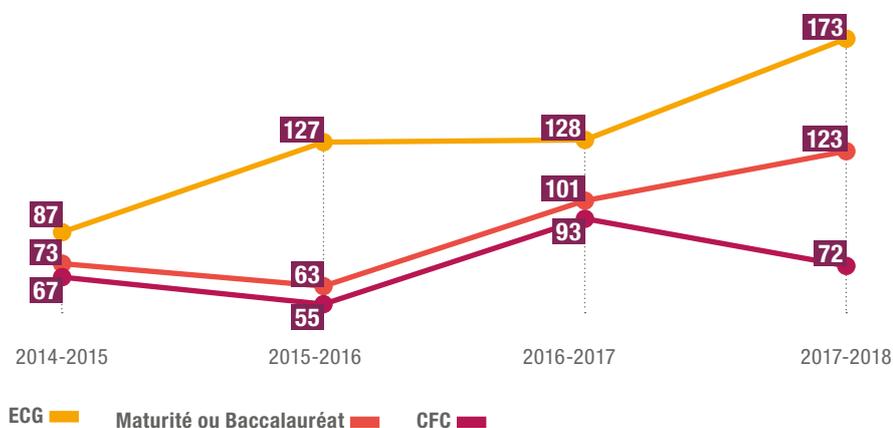
368 apprenti-e-s ont débuté un apprentissage après avoir réussi une formation du secondaire II, soit 14 % de plus que l'année précédente. Près de la moitié sont détenteurs d'un certificat de l'École de culture générale. Ce public est principalement intéressé par les professions du pôle Commerce et du pôle Santé et social.

Au total, ce sont 524 apprenti-e-s qui ont bénéficié d'une prise en compte de leurs acquis scolaires à leur entrée en apprentissage et ont pu bénéficier d'un raccourcissement ou d'un aménagement de leur formation.

NOMBRE D'APPRENTI-E-S DÉBUTANT UN APPRENTISSAGE APRÈS AVOIR RÉUSSI AU MOINS UNE ANNÉE D'ENSEIGNEMENT DU SECONDAIRE II (2011-2018)¹



TITRES OBTENUS AVANT D'ENTRER EN APPRENTISSAGE



¹ Pourcentage du nombre total de contrats d'apprentissage signés, soit 2296 en 2017.

UN TAUX DE RÉSILIATION STABLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES



Depuis 2014, le taux de résiliation des apprenti-e-s en formation duale est en-dessous du seuil des 10%. Ce taux relativement faible s'explique par la qualité de la formation dispensée aux apprenti-e-s dans les trois lieux de formation que sont l'entreprise, le centre de formation professionnelle et les cours interentreprises.

Chiffre clé

Le taux de résiliation est inférieur à

10%

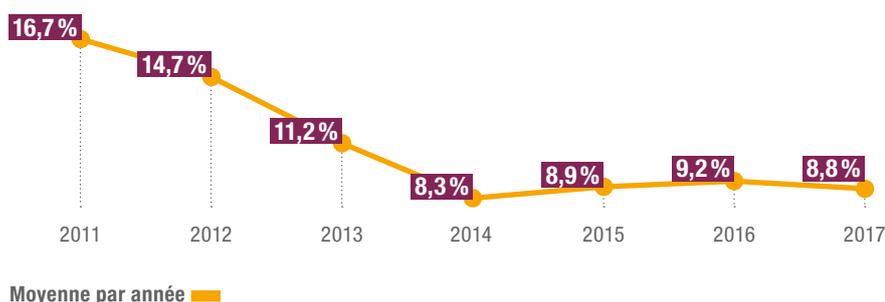
pour la 4^e année consécutive

Les très bons résultats de la surveillance de la formation à la pratique professionnelle en entreprise réalisée par les commissaires d'apprentissage et l'accompagnement des apprenti-e-s et des formateur-trice-s effectué par l'OFPC ont permis d'améliorer régulièrement les conditions de formation des apprenti-e-s.

Près de 31 % des résiliations sont dues à un problème d'orientation à l'entrée en formation et ont lieu dans les premiers mois de formation. Cela met en évidence à la fois la difficulté que peut rencontrer l'entreprise dans sa sélection de l'apprenti-e et celle de l'apprenti-e dans son choix de formation, sans oublier l'adéquation du profil du ou de la candidate aux exigences de la formation.

Des efforts doivent être faits pour soutenir les entreprises dans cette phase de recrutement et pour accompagner les candidat-e-s à l'apprentissage lors de leur choix de filière de formation professionnelle.

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉSILIATION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE



Pôles de formation	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Arts	7,6%	10,6%	6,5%	10,4%	6,3%	12,3%	9,5%
Commerce	16,3%	10,1%	10,4%	7,0%	7,8%	8,8%	7,1%
Construction	18,8%	12,6%	13,6%	10,2%	9,7%	10,9%	10,9%
Nature et environnement	13,8%	18,5%	11,6%	10,5%	13,5%	7%	12,4%
Santé et social	11,2%	10,8%	8,2%	4,7%	6,9%	6,1%	5,4%
Services et hôtellerie/restauration	25,4%	24,6%	14,9%	11,5%	17,2%	12,1%	13,5%
Technique	15,7%	15,6%	10,5%	8,9%	6,8%	8,5%	9,1%

PLUS DE CANDIDAT-E-S AUX EXAMENS ET MOINS D'ÉCHECS



Chiffre clé

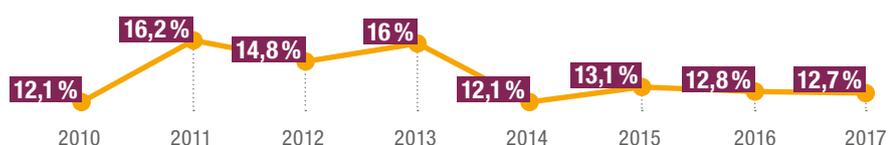
3087

AFP et CFC
délivrés en 2017

En 2017, la filière professionnelle a délivré 3087 attestations de formation professionnelle (AFP) et certificats fédéraux de capacité (CFC) dans 137 professions, soit 79 titres de plus qu'en 2016. Le nombre de candidats et de candidates à l'examen (3703) n'a jamais été aussi élevé, grâce à l'augmentation régulière des contrats d'apprentissage et à la diminution du taux de rupture de formation. Les résultats aux examens de fin d'apprentissage de 2017, toutes filières et tous publics confondus (14 % d'échecs), sont en amélioration par rapport à 2015.

Au terme de leur formation professionnelle, les apprenti-e-s qui n'obtiennent pas leur CFC ou AFP ont la possibilité de se représenter deux fois aux examens en repassant les domaines de qualification jugés insuffisants. L'analyse des résultats obtenus par la volée 2013 montre que quatre ans après leur premier examen, les élèves d'une même volée sont 97,6 % à avoir réussi leurs examens.

ÉVOLUTION DES TAUX D'ÉCHEC AUX EXAMENS² DE FIN D'APPRENTISSAGE TOUTES FILIÈRES (AFP, CFC PLEIN TEMPS ET DUAL, CFC POUR ADULTES)

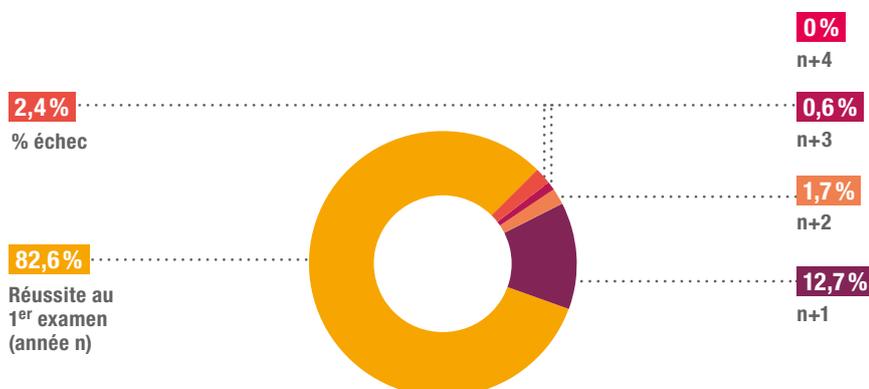


Taux d'échec moyen

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Apprentissage dual CFC	15,0 %	18,1 %	19,4 %	17,5 %	14,6 %	13,5 %	12,1 %	12,3 %
Apprentissage plein temps	8,0 %	15,0 %	9,5 %	19,5 %	16,2 %	17,7 %	19,4 %	16,8 %
Formation pour adultes	6,1 %	7,2 %	2,6 %	2,9 %	1,9 %	5,7 %	6,0 %	5,6 %
Apprentissage AFP	8,1 %	15,7 %	14,0 %	20,0 %	8,4 %	11,4 %	8,5 %	12,1 %

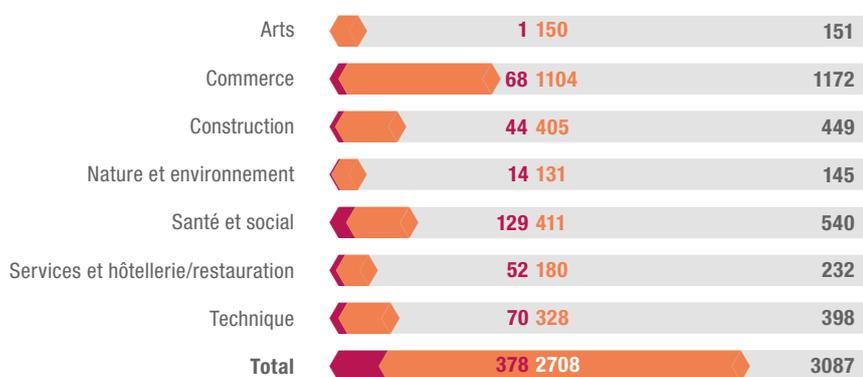
² Il s'agit des candidat-e-s qui passent leurs examens de fin d'apprentissage pour la première fois.

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE EN FILIÈRE DUALE PAR VOLÉE



	1 ^{er} examen	n+1	n+2	n+3	n+4
Volée 2013 ³	82,6%	95,3%	97,0%	97,6%	97,6%
Volée 2014	85,7%	95,6%	96,4%	96,7%	
Volée 2015	86,4%	94,2%	95,8%		
Volée 2016	87,6%	94,4%			
Volée 2017	87,3%				

NOMBRE DE TITRES DÉLIVRÉS EN 2017 PAR PÔLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Attestations fédérales de formation professionnelle AFP ■ Certificats fédéraux de capacité CFC ■

³ 4 ans après les premiers examens, 97,6% des apprenti-e-s de la volée 2013 en filière duale ont obtenu leur diplôme.

NOMBRE DE TITRES DÉLIVRÉS ENTRE 2007 ET 2017⁴

⁴ La filière AFP existe depuis 2007, elle comprend la filière AFP pour adultes depuis 2014.

LA MATURITÉ PROFESSIONNELLE RESTE STABLE



Avec 589 certificats délivrés en 2017, toutes orientations confondues, la maturité professionnelle maintient son attractivité.

Chiffre clé

349

maturités
professionnelles
d'orientation
économique
ou commerciale
délivrées

NOMBRE DE MATURITÉS PROFESSIONNELLES PAR ORIENTATION DÉLIVRÉES⁵



Types de maturité professionnelle	2013	2014	2015	2016	2017
Artisanale	7	10	6	–	–
Artistique	67	74	62	47	60
Arts visuels et appliqués	–	–	–	10	11
Commerciale	318	436	437	214	177
Économie et services, type services	–	–	–	7	17
Économie et services, type économie	–	–	–	176	155
Nature, paysage et alimentation	–	–	–	8	10
Santé-social	16	22	18	–	–
Santé-social, type santé	–	–	–	10	11
Santé-social, type social	–	–	–	9	8
Sciences naturelles	12	17	19	13	13
Technique	98	107	111	108	107
Technique, architecture et sciences de la vie	–	–	–	21	20

Source: SRED 2017

⁵ Certaines filières ont été réorganisées (artistique/ arts visuels et appliqués; commerciale/économie et services; santé-social), d'autres ont été créées (nature paysage et alimentation; technique, architecture et sciences de la vie).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES FORMATRICES



Chiffre clé

4260
entreprises
autorisées à former

Pour former un-e apprenti-e, les entreprises reçoivent une autorisation de former de l'OFPC. Celle-ci est délivrée à partir du moment où l'entreprise dispose d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée (dans son métier) prêt à se former pour acquérir des compétences pédagogiques nécessaires à la formation de l'apprenti-e. L'entreprise reçoit également la visite d'un-e commissaire d'apprentissage qui apprécie les conditions de formation que propose l'entreprise et émet un préavis remis à l'OFPC qui statue sur la base de ces éléments. L'objectif est de s'assurer que l'apprenti-e peut être formé-e conformément aux objectifs pédagogiques édictés dans l'ordonnance fédérale de formation. Au 31 décembre 2017, 4260 entreprises étaient ainsi autorisées à former dans au moins une profession.

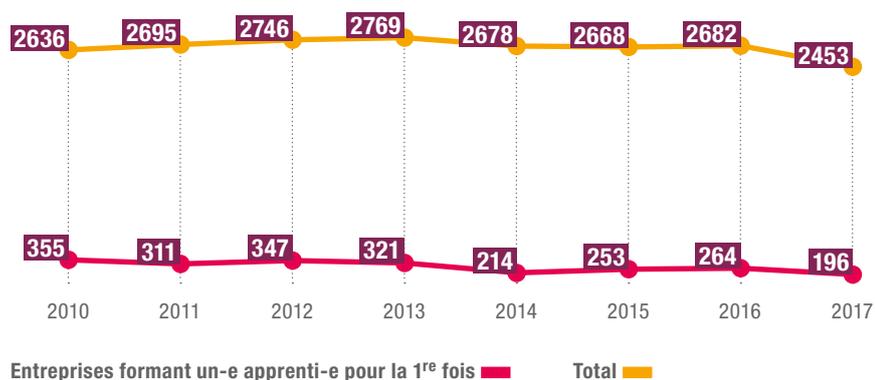
En 2017, un travail important visant à répondre aux besoins des entreprises a été entrepris par le service de la formation professionnelle, notamment auprès des entreprises de grande taille. En effet, une autorisation de former était délivrée pour chaque succursale ou lieu de formation, augmentant ainsi le nombre d'entreprises formatrices. Dans un souci de simplification pour l'entreprise et de visibilité pour l'OFPC, une seule autorisation de former a été délivrée à ces entreprises, permettant une gestion centralisée de l'apprentissage. L'impact de cette mesure sur le nombre d'entreprises formatrices est considérable puisqu'il passe de 2682 en 2016 à 2453 en 2017. Cette mesure prise en 2017 a également une incidence sur le nombre d'entreprises qui forment un-e apprenti-e pour la première fois (196). Par conséquent, le nombre d'entreprises formatrices reste stable si l'on considère ce nouveau paramètre de mesure.

Pour accompagner les formateur-trice-s en entreprise, les conseiller-ère-s en formation de l'OFPC peuvent intervenir ou mandater des mentors ou des coaches. Les mentors sont des professionnel-le-s du métier (il s'agit souvent de commissaires d'apprentissage ayant ce mandat supplémentaire) qui aident le formateur ou la formatrice à planifier la formation de l'apprenti-e dans l'entreprise: il s'agit de programmer les objectifs chaque semestre en tenant compte du plan de formation et des activités de l'entreprise.

En 2017, 128 mandats ont été attribués aux mentors alors que 157 entreprises en avaient bénéficié en 2016.

Les coaches sont des professionnel-le-s de l'accompagnement et de la formation. En 2017, 43 entreprises ont bénéficié du soutien d'un coach. Celui-ci intervient pour faciliter les démarches administratives liées à l'apprentissage lors de la signature du contrat d'apprentissage ou encore de la rédaction de l'entretien d'évaluation semestrielle. Il peut aussi accompagner le formateur ou la formatrice en entreprise pendant tout le parcours de l'apprenti-e, du recrutement à la préparation aux examens finaux. Ces mesures de soutien destinées aux entreprises formatrices et aux formateurs sont récentes et sont appelées à se développer davantage dans la mesure où elles répondent à un besoin souvent relayé par les commissaires d'apprentissage qui interviennent auprès des formateurs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES FORMATRICES ⁶



⁶ Dès 2017, une seule autorisation de former est comptabilisée par entreprise indépendamment du nombre de succursales ou de lieux de formation.

FORTE AUGMENTATION DES FORMATEURS ET FORMATRICES EN ENTREPRISE



Chiffre clé

52 %
de formateur-trice-s
en plus dans les
cours Edupros

La campagne d'information menée auprès des entreprises du canton dans le cadre du plan d'action pour l'apprentissage a induit une augmentation de la demande de cours pour obtenir l'attestation fédérale ou le diplôme de formateur-trice en entreprise.

En 2017, 917 professionnel-le-s ont suivi les cours Edupros, ce qui correspond à une augmentation de 32 % par rapport à 2016.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FORMATEUR-TRICE-S EN ENTREPRISE SUIVANT LES COURS EDUPROS



UN ACCOMPAGNEMENT PRIMORDIAL



Chiffre clé

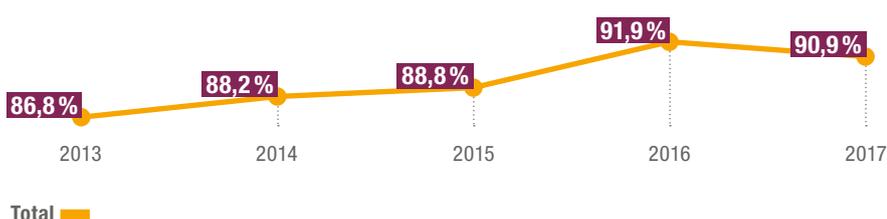
5862
visites en entreprise
effectuées

Pendant l'année scolaire 2016-2017, les 468 commissaires d'apprentissage ont réalisé 5862 visites en entreprise pour rendre compte de la formation professionnelle des 4688 apprenti-e-s ayant signé un contrat d'apprentissage en entreprise. Ainsi, près de 91 % des visites prévues ont été réalisées. Les commissaires d'apprentissage ont pour responsabilité de veiller à la qualité de la formation dispensée en entreprise. Chaque apprenti-e se voit attribuer un-e commissaire d'apprentissage dès son entrée en formation. Ce commissaire est chargé de rencontrer l'apprenti-e en présence de son formateur ou de sa formatrice sur le lieu de travail et d'évaluer les conditions de formation qui lui sont offertes.

Depuis plusieurs années, la priorité est mise sur deux aspects fondamentaux de la réussite aux examens finaux: l'utilisation d'un plan de formation pour garantir une formation adaptée et une évaluation semestrielle permettant de mesurer la progression de l'apprenti-e.

Les rapports de visite transmis à l'OFPC permettent aux conseiller-ère-s en formation d'intervenir rapidement en cas de difficultés. Ce qui permet, entre autres, de diminuer les interruptions de formation.

VISITES OBLIGATOIRES EN ENTREPRISE RÉALISÉES PAR DES COMMISSAIRES, SELON LE DEGRÉ DE FORMATION DES APPRENTI-E-S



Pôles de formation	2013	2014	2015	2016	2017
Visite 1 (1 ^{re} visite de 1 ^{re} année)	96,5 %	96,3 %	95,6 %	96,6 %	95,9 %
Visite 2 (2 ^e visite de 1 ^{re} année)	80,3 %	81,8 %	83,0 %	84,5 %	86,4 %
Visite 3 (visite de 2 ^e année)	85,4 %	86,0 %	85,8 %	92,4 %	89,4 %
Visite 4 (visite de 3 ^e année)	86,2 %	88,6 %	90,4 %	93,3 %	90,7 %
Visite 5 (visite de 4 ^e année)	79,2 %	84,2 %	87,2 %	91,5 %	89,7 %

Source: APFP

LES FILIÈRES DES ÉCOLES SUPÉRIEURES (ES) RESTENT ATTRACTIVES



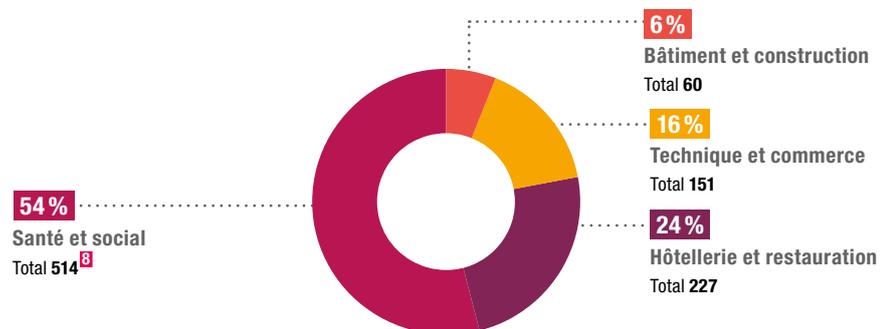
Chiffre clé

288
personnes diplômées

La formation professionnelle supérieure (ES) regroupe en Suisse une cinquantaine de filières réparties sur plusieurs domaines. Elle s'adresse à tous les détenteurs et détentrices d'un diplôme du niveau Secondaire II et, plus particulièrement, aux personnes possédant un CFC. Ces filières de formation font l'objet d'une procédure de reconnaissance par la Confédération, ainsi que d'une surveillance cantonale par l'OFPC. Les titres ES sont finalement protégés par une ordonnance fédérale qui a été totalement révisée en 2017 (OCM ES).

Les chiffres⁷ présentés montrent un maintien des effectifs (952 personnes) par rapport à l'année 2016. Le nombre de personnes diplômées augmente dans le domaine technique (microtechniques et informatique) et dans le domaine des soins d'urgence (études post-diplômes).

EFFECTIFS ES PAR DOMAINE (ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017)



⁷ Les données quantitatives relatives aux établissements publics sont fournies par le Service de la recherche en éducation.

⁸ Dont 68 personnes en études postdiplômes.

PERSONNES DIPLOMÉES ES PAR FILIÈRE DE 2011 À 2017

Santé et social	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Éducateur-trice de l'enfance ES	79	68	41	43	67	74	68
Hygiéniste dentaire ES	24	20	15	17	14	15	18
Ambulancier-ière ES	20	17	17	15	15	17	18
Podologue ES	14	18	12	10	16	11	14
Technicien-ne en analyses biomédicales ES	12	12	12	6	14	7	–
Total	149	135	97	91	126	124	126

Santé et social (Études post-diplômes, EPD)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
EPD expert-e soins intensifs adulte	11	19	15	23	10	14	15
EPD expert-e soins urgence	8	–	6	16	8	12	18
EPD expert-e soins anesthésie	4	4	7	3	4	4	3
EPD expert-e soins intensifs enfant et néonatalogie	4	5	5	–	9	–	–
Total	27	28	33	42	31	30	36

Hôtellerie et restauration	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Restaurateur-trice hôtelier-ère ES	82	67	62	50	85	76	65

Bâtiment et construction	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Technicien-ne ES en génie civil et bâtiment	1	7	–	6	2	8	7
Technicien-ne ES en génie thermique et climatique	3	–	5	3	–	4	–
Technicien-ne ES en bâtiment option bois	–	15	–	11	–	8	–
Total	4	22	5	20	2	22	7

Technique et commerce	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Informaticien-ne de gestion ES	21	22	23	29	21	27	25
Technicien-ne ES en microtechniques	10	13	11	11	15	7	12
Technicien-ne ES en informatique	17	8	7	10	3	4	10
Technicien-ne ES en électronique	8	10	6	9	6	9	7
Technicien-ne ES en génie mécanique	4	6	–	–	–	–	–
Total	60	59	47	59	45	47	54

Économie bancaire	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Économiste bancaire ES	22	10	10	13	–	–	–

TOTAL DIPLOMÉS ES	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	344	321	254	275	289	299	288

EXAMENS PROFESSIONNELS SUPÉRIEURS, TITRES DÉLIVRÉS EN 2017



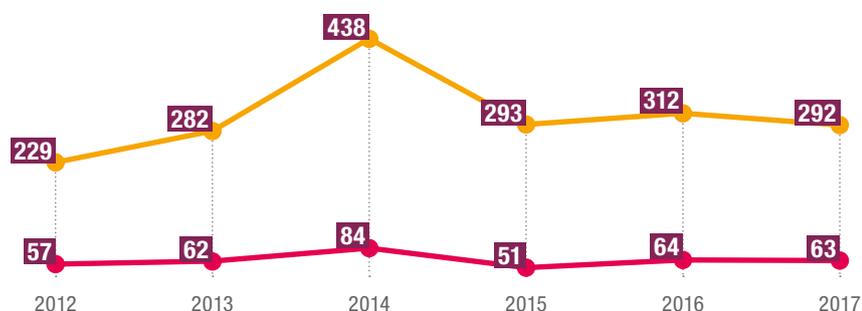
Le nombre de brevets (292) et de maîtrises (63) obtenus par de jeunes professionnel-le-s genevois-e-s est en diminution par rapport à l'année 2016, mais se situe dans la moyenne des titres délivrés ces cinq dernières années.

Chiffre clé

14

maîtrises délivrées
dans le pôle Santé
et social

NOMBRE DE BREVETS ET MAÎTRISES DÉLIVRÉS PAR PÔLE DE FORMATION



Total des maîtrises ■ Total des brevets ■

Brevets	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Arts	0	4	4	4	1	0
Commerce	106	126	208	159	175	173
Construction	20	20	40	22	20	16
Nature et environnement	2	5	3	7	9	12
Santé et social	86	106	135	62	71	64
Services et hôtellerie/restauration	2	1	8	5	4	2
Technique	13	20	40	34	32	25

Maîtrises	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Arts	0	1	1	0	0	1
Commerce	40	48	72	39	49	42
Construction	1	4	5	4	10	5
Nature et environnement	0	0	0	4	0	1
Santé et social	4	4	5	1	1	14
Services et hôtellerie/restauration	0	0	0	1	0	0
Technique	12	5	1	2	4	0

**Formation
continue**

QUALIFICATION DES ADULTES: UNE DEMANDE TOUJOURS FORTE



En 2017, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a confirmé l'importance de mettre en place des parcours de qualification adaptés au public adulte. Il a également souligné l'importance de la formation modulaire avec examens fractionnés, qui est particulièrement bien adaptée à la procédure de qualification avec validation des acquis de l'expérience, et aux formations en école professionnelle.

Chiffre clé

545

AFP et CFC délivrés
en 2017, dont 256
par validation des
acquis

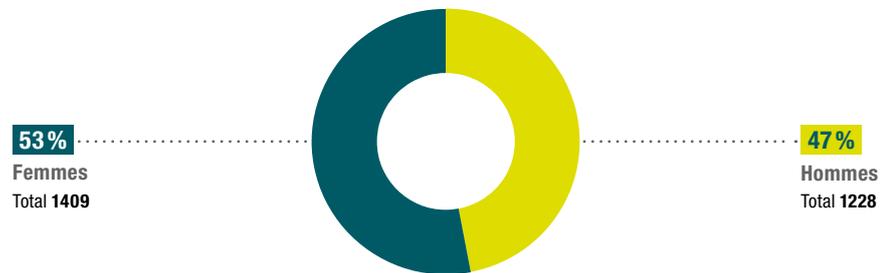
Au niveau cantonal, la Task Force Interinstitutionnelle pour la qualification des adultes a poursuivi ses travaux en 2017. Le plan d'action mis en œuvre a notamment permis de renforcer les moyens attribués au dispositif Qualifications+ et de réduire le temps d'attente pour l'analyse des dossiers.

En 2017, le volume d'adultes en formation en vue d'obtenir une qualification professionnelle de type secondaire II (AFP ou CFC) s'est stabilisé à un haut niveau (1217 personnes), alors que le nombre de demandes de qualification est resté proche du niveau de 2016 (1785 nouvelles demandes).

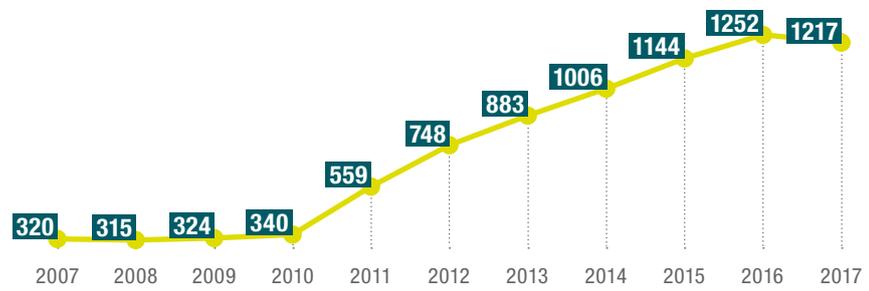
UNE DEMANDE DE QUALIFICATION QUI RESTE ÉLEVÉE



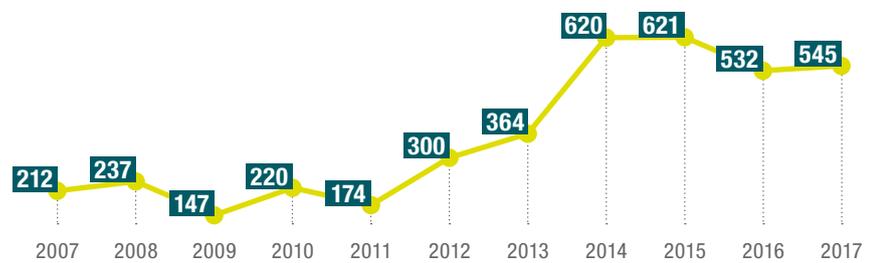
UN PUBLIC PLUTÔT FÉMININ



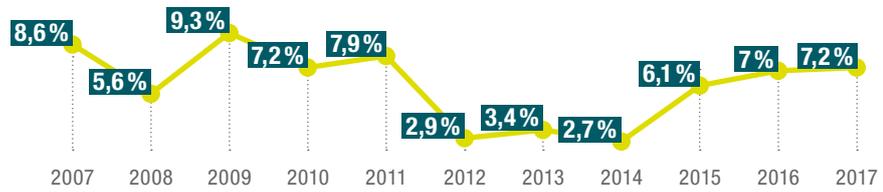
NOMBRE D'ADULTES EN FORMATION



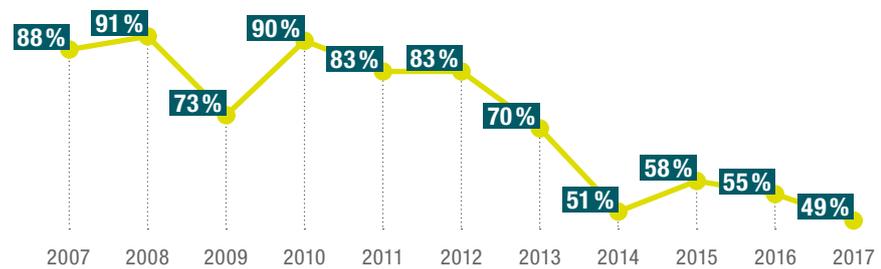
AFP ET CFC DÉLIVRÉS À DES ADULTES



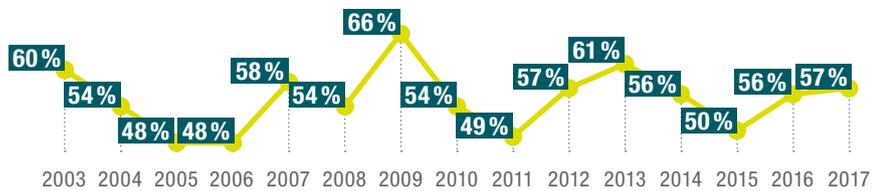
TAUX D'ÉCHEC AUX EXAMENS



PROPORTION DU NOMBRE DE CFC/AFP POUR ADULTES OBTENUS PAR VALIDATION DES ACQUIS¹

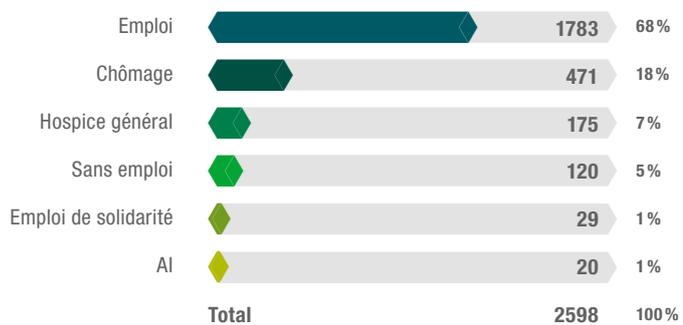


PROPORTION DES PERSONNES NON QUALIFIÉES ENTRANT DANS LE DISPOSITIF

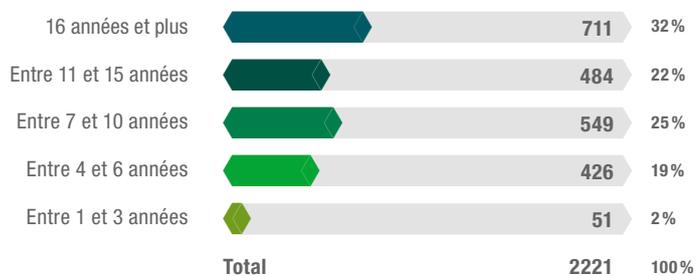


¹ le nombre de diplômes délivrés par la validation des acquis est en augmentation en valeur absolue. La valeur relative diminue en raison de la mise en place de nouvelles voies de qualification (formation modulaire et formation en groupe).

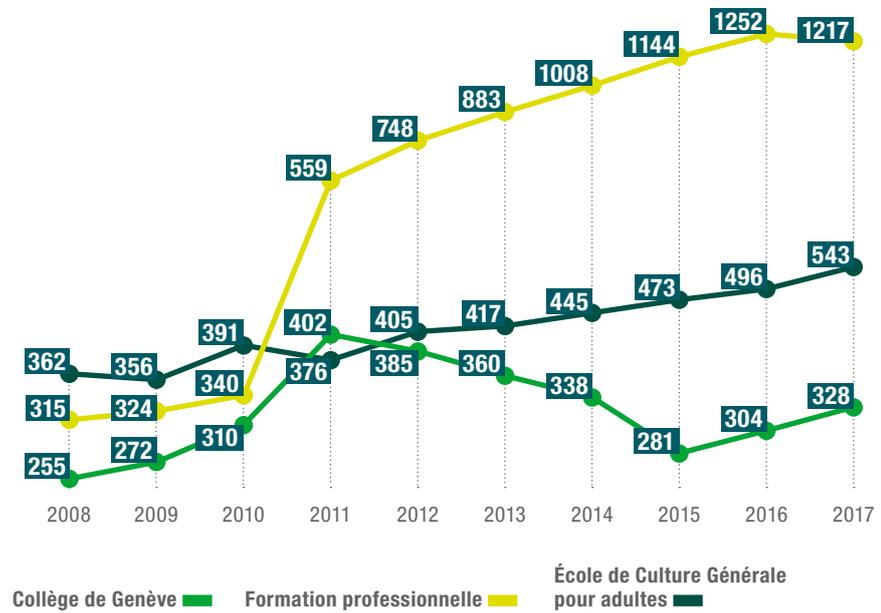
SITUATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES



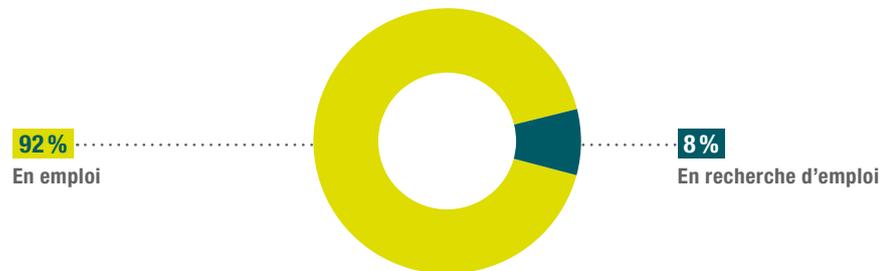
ANNÉES D'EXPÉRIENCE DES ADULTES



CHOIX DE LA FILIÈRE DE FORMATION²



SITUATION DES PERSONNES 18 MOIS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



Source: SRED – CFC et AFP pour adulte uniquement

² Source: SRED – État au 31 décembre de l'année scolaire en cours.

DES CHÈQUES ANNUELS DE FORMATION TRÈS DEMANDÉS



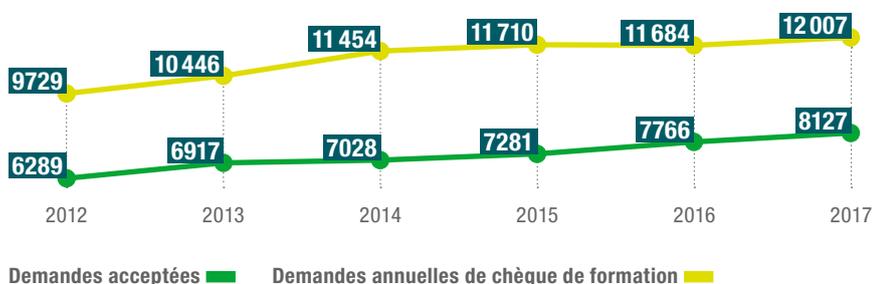
En 2017, environ 12 000 demandes de chèque annuel de formation (CAF) ont été traitées, soit légèrement plus qu'en 2016. Quelque 8127 chèques ont été octroyés (+4,6%) et un montant total de 5 398 371 francs a été versé aux organismes de formation. Ce montant diminue légèrement pour la première fois depuis la création du CAF en 2001.

Chiffre clé

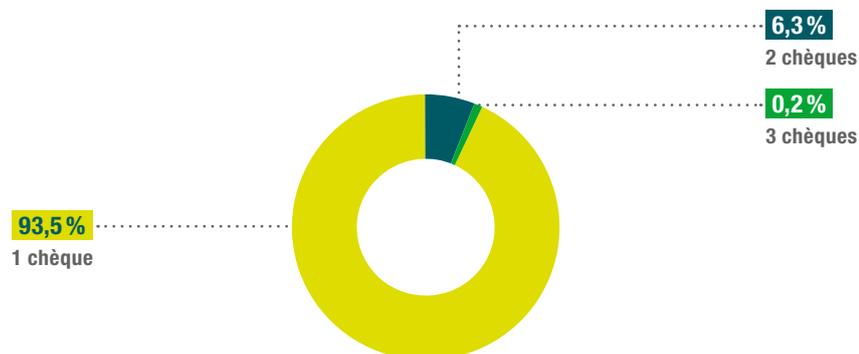
8127

chèques délivrés

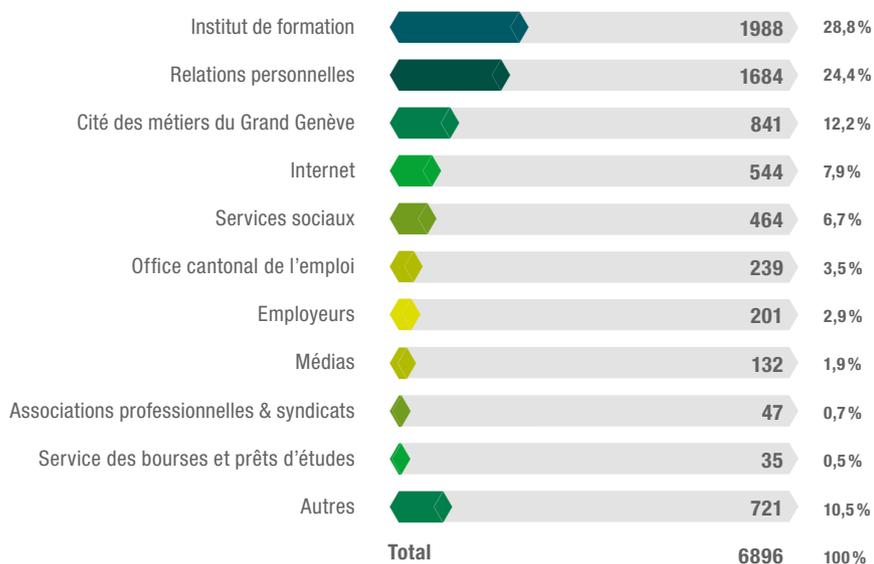
CHÈQUES TRAITÉS ET DÉLIVRÉS



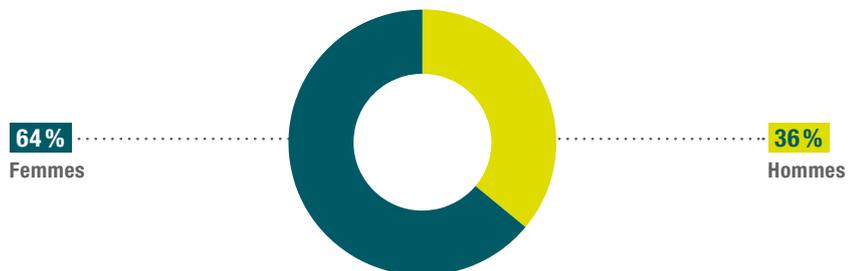
NOMBRE DE CHÈQUES REÇUS PAR PERSONNE EN 2017



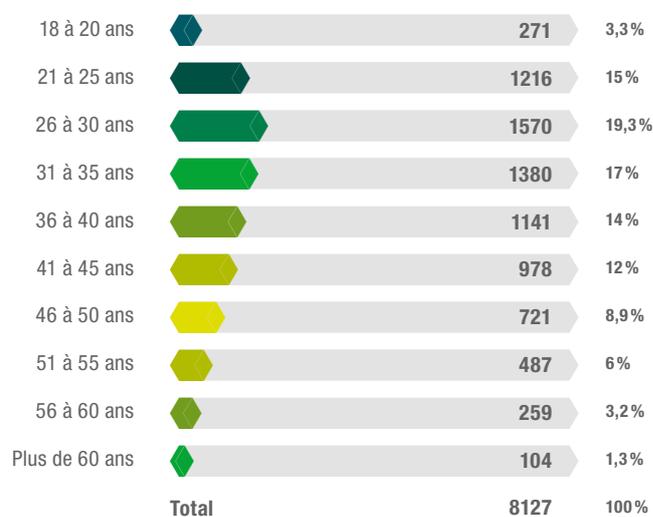
SOURCES D'INFORMATION SUR LE CHÈQUE ANNUEL DE FORMATION



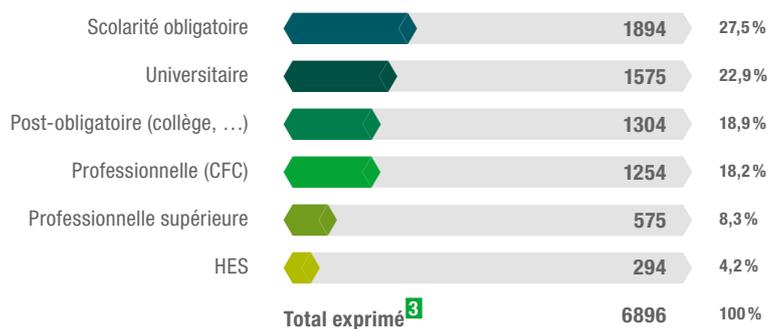
UNE MAJORITÉ DE FEMMES BÉNÉFICIAIRES



RÉPARTITION DU PUBLIC PAR ÂGE

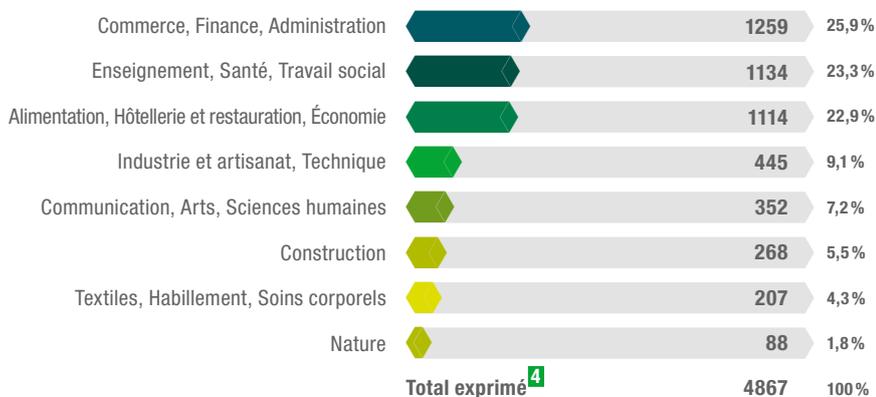


NIVEAU DE FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES

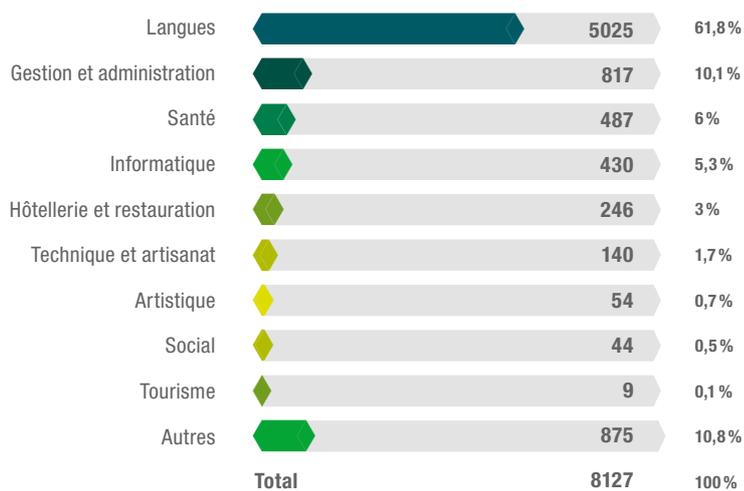


³ 1231 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet dans le formulaire de demande en ligne du CAF.

RÉPARTITION DES DEMANDES PAR DOMAINE PROFESSIONNEL



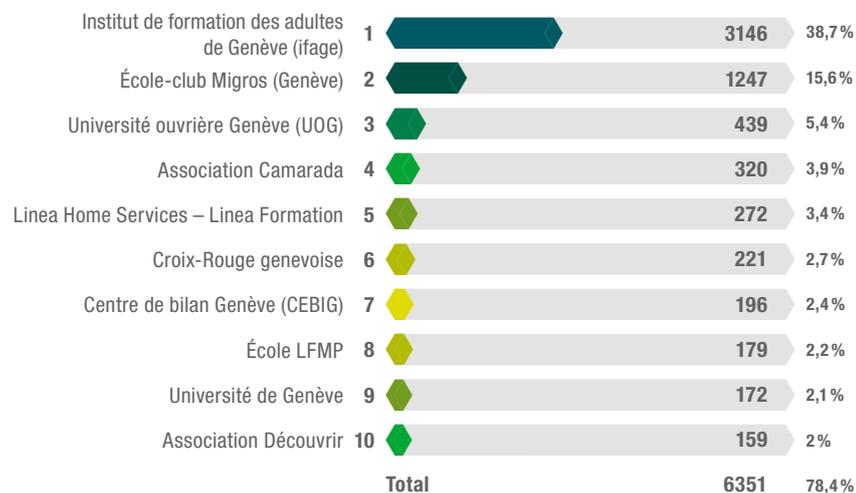
RÉPARTITION DES CHÈQUES PAR DOMAINE DE FORMATION



⁴ 3260 personnes ne se sont pas exprimées à ce sujet dans le formulaire de demande en ligne du CAF.

LES DIX PRINCIPALES INSTITUTIONS RECEVANT DES CHÈQUES

Les 10 premiers organismes de formation qui ont reçu en 2017 le plus grand nombre de chèques en paiement totalisent près de 80 % du nombre de CAF encaissés.



DÉLAI DE TRAITEMENT DES DEMANDES DE CHÈQUE



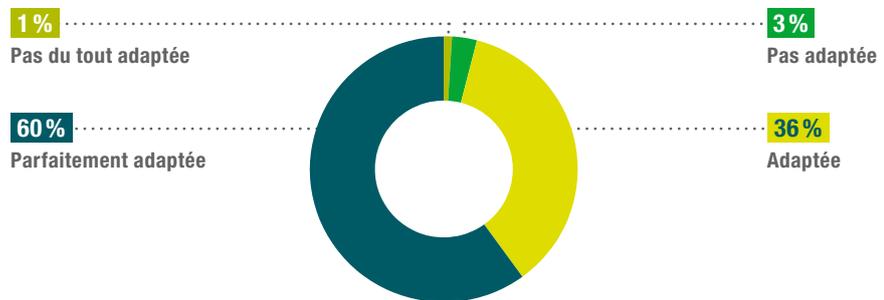
OBJECTIF ATTEINT⁵

Indice de satisfaction des adultes ayant suivi une formation dans le cadre du chèque



Indice maximal = 10

UNE FORMATION SUIVIE BIEN ADAPTÉE AUX BESOINS⁵

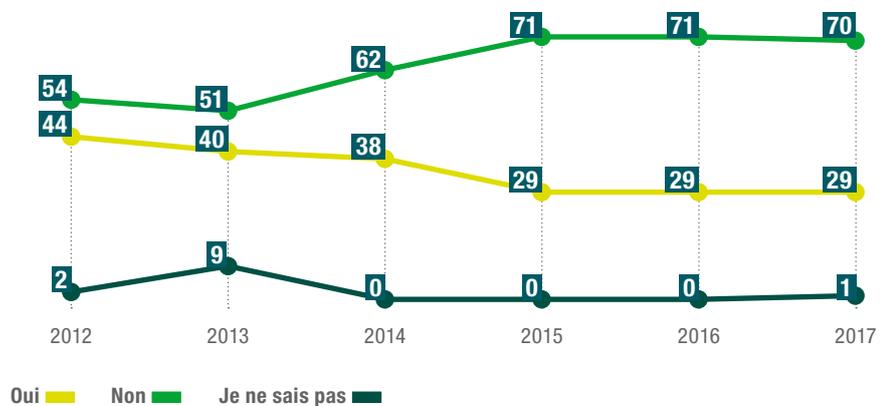


Pourcentage de bénéficiaires ayant suivi une formation adaptée ou parfaitement adaptée



FORTE INCITATION À SUIVRE UNE FORMATION

Si le CAF n'avait pas financé vos cours, les auriez-vous suivis?



⁵ Chiffres disponibles suite à une analyse du Service de la recherche en éducation (SRED) réalisée sur 1036 questionnaires de satisfaction.

TITRES D'INSTITUTIONS DE FORMATION PRIVÉES RECONNUS PAR LE DIP



Le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) a mis en place une procédure pour reconnaître des titres délivrés par une association professionnelle, une institution d'utilité publique ou un organisme de formation privé. Le DIP reconnaît la validité de titres consécutifs à des perfectionnements professionnels ou à des formations continues. Il valide ainsi leur utilité professionnelle, leur cohérence pédagogique et les qualifications des formateurs appelés à dispenser ces formations.

Chiffre clé

914

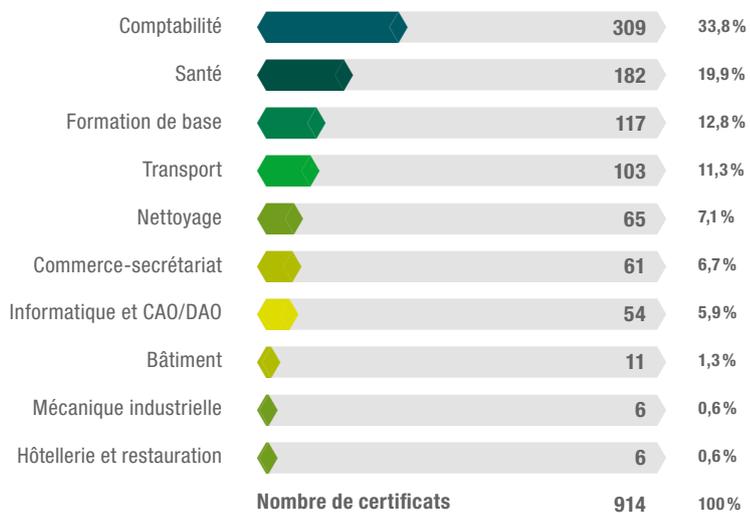
titres délivrés en 2017

En 2017, quatorze institutions ont assuré 27 formations et délivré 914 certificats.

RÉPARTITION DES CERTIFICATS DÉLIVRÉS PAR 14 INSTITUTIONS DE FORMATION

Institutions impliquées	Diplômes délivrés	Nb de certificats délivrés en 2017
Académie de langues et de commerce G. & S. Roesner	Études du commerce	7
	Secrétariat	2
Academy Info-CAD	Conception assistée par ordinateur (CAO)	7
	Gestionnaire de projet	10
	Simulation d'images 3D	3
Cadschool	Conception assistée par ordinateur (CAO)	12
	Publication assistée par ordinateur (PAO)	13
	Certificat de formation continue en postproduction	9
Collectif des 9	Certificat en formation de base CLE	87
	Certificat en formation de base TIC	28
	Certificat en formation de base Math de Base	2
Croix-Rouge genevoise	Certificat de formation continue d'auxiliaire de santé	177
École-club Migros	Certificat de formation continue de comptable	36
	Diplôme de formation continue de comptable spécialisé-e	8
	Certificat de formation continue d'aide-comptable	34
École Genevoise de la Propreté	Agent de propreté	65
École hôtelière de Genève (EHG)	Restauration et service hospitalier	6
Fondation pour la formation des adultes (ifage)	Chef-fe de chantier électricien-ne	7
	Chargé d'affaires électricien	4
	Programmeur-euse régléur-euse sur machines CNC	6
	Diplôme de formation continue d'aide-comptable	99
FuturProPlus Genève	Diplôme de formation continue en secrétariat et gestion administrative	52
GVA Ressources Sàrl	Certificat de formation continue d'aide-comptable	34
IMAD / HUG	Aide à domicile	5
INGESCO SA	Certificat de formation continue d'aide-comptable	52
	Certificat de formation continue gestionnaire des salaires	46
Transports publics genevois (TPG)	Conducteur-trice en transports publics	103
Total		914

RÉPARTITION DES CERTIFICATS PAR SECTEUR



Orientation scolaire et professionnelle

POURSUITE DU PROJET PILOTE GO-APPRENTISSAGE



En février 2016, le projet pilote GO-Apprentissage a vu le jour dans quatre établissements du cycle d'orientation. Ce projet mis en place avec le soutien de la Confédération consiste, par l'intermédiaire de l'engagement de conseiller-ère-s en placement, à accompagner dans leurs démarches les élèves de 11^e à la recherche d'une place d'apprentissage. L'objectif est d'augmenter la proportion d'élèves qui passent directement du cycle d'orientation à la formation professionnelle duale. Dans les quatre établissements concernés, un taux moyen de 5,2 % a été atteint contre 2,4 % dans les autres établissements. Avec le soutien de la Confédération, quatre établissements supplémentaires bénéficieront de cette mesure l'année prochaine.

Chiffre clé

5,2 %
des élèves ont
signé un contrat
d'apprentissage dans
les établissements
concernés par
GO-Apprentissage

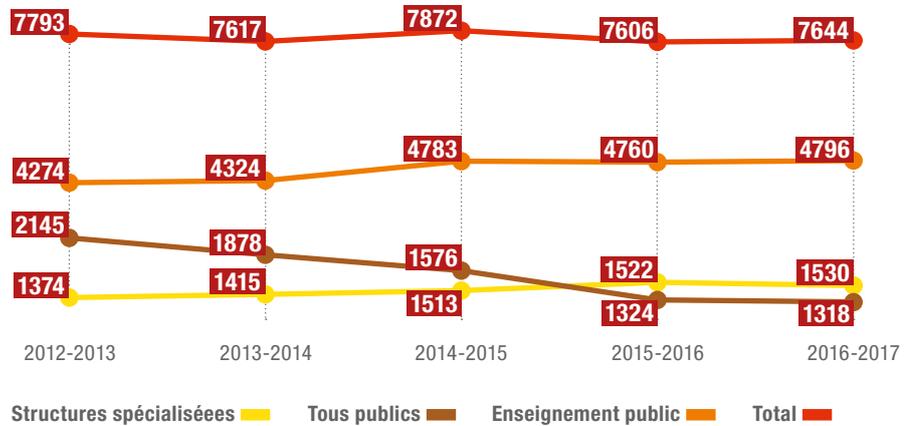
Le nombre de personnes reçues est globalement très stable par rapport à l'année dernière, que ce soit dans la consultation tous publics, dans les écoles ou les structures spécialisées. Près de 63 % des personnes rencontrent un-e conseiller-ère dans le cadre d'une permanence scolaire: enseignement public du secondaire I, II et du tertiaire.

Après une diminution régulière observée pendant près de dix ans, la volumétrie des entretiens tous publics semble, quant à elle, être enfin stabilisée à 17 % du nombre de personnes qui consultent. Cette stabilisation découle simplement du maintien, cette année, des postes de psychologues conseiller-ère-s en orientation qui y sont alloués.

Concernant l'enseignement secondaire II, l'augmentation observée ces dernières années se poursuit avec près de 100 consultations supplémentaires de collégiens. Cette progression est, notamment, le résultat de l'implantation de la consultation au sein de la grande majorité des établissements. Les élèves de l'école de culture générale et les collégiens sont les plus nombreux au niveau de l'enseignement secondaire II à entreprendre une démarche d'orientation.

Cette année encore, on peut relever une augmentation des personnes qui font appel à Evascol (+20 %). Les jeunes adressés par l'Hospice général et les adultes ayant consulté dans le cadre d'une demande d'allocation de formation y étaient plus nombreux. En revanche, le nombre de jeunes en rupture de formation reçus cette année à Tremplin-Jeunes est en baisse (50 de moins que l'année dernière), en raison essentiellement d'une légère diminution des forces de travail de Tremplin-Jeunes.

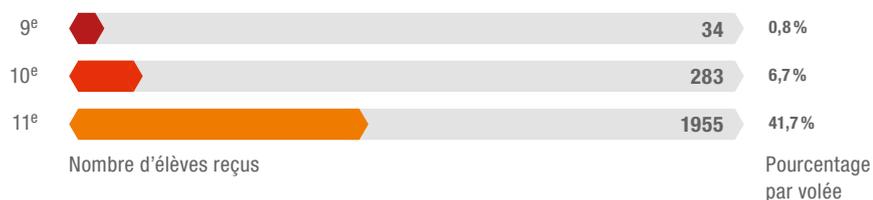
PERSONNES REÇUES PAR TYPE DE STRUCTURE



CONSULTATIONS PAR ÉTABLISSEMENT

Établissements scolaires	Hommes	Femmes	Total élèves reçus	Entretiens	Tests	Nombre moyen de séance par élève
École de formation préprofessionnelle	9	4	13	12	19	2,4
Cycle d'orientation	1100	1170	2270	4434	674	2,3
Centre de la transition professionnelle	182	92	274	820	109	3,4
Accueil du l'enseignement secondaire II	31	23	54	85	6	1,7
Établissement Lullin	15	11	26	113	12	4,8
Centre de formation professionnelle commerce	147	100	247	422	75	2
École de culture générale	389	557	946	1 938	411	2,5
Collège	343	471	814	1312	351	2
Université	56	96	152	350	59	2,7
Total	2272	2524	4796	9486	1716	-

POURCENTAGE DES ÉLÈVES DU CO QUI CONSULTENT



CLASSES DE 11^e DU CO AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE PRÉSENTATION DU SYSTÈME SCOLAIRE PAR UN-E PSYCHOLOGUE CONSEILLER-ÈRE EN ORIENTATION



GO-APPRENTISSAGE

Activités relatives aux élèves	
Nombre d'élèves suivis	206
Nombre d'entretiens	1583
Nombre de stages organisés	730
Nombre d'élèves ayant signé un contrat d'apprentissage, relativement au nombre d'élèves de 11 ^e	59 (5,2%)
Nombre de passages en classes	46
Nombre de présentations de métiers par des entreprises dans les bâtiments du CO	14

FRÉQUENTATION DES LIEUX « TOUS PUBLICS »

Structures	Hommes	Femmes	Total personnes reçues	Entretiens	Tests	Nombre moyen de séances par personne
Plainpalais	330	430	760	1572	348	2,5
Meyrin	137	173	310	730	129	2,8
Onex	98	150	248	585	79	2,7
Total	565	753	1318	2887	556	-

FRÉQUENTATION DES STRUCTURES SPÉCIALISÉES

Structures	Hommes	Femmes	Nombre de personnes reçues	Entretiens	Tests	Nombre moyen de séances ¹ par personne
Tremplin-Jeunes	324	263	587	2211	605	4,1
Pro-Apprenti-e-s	223	115	338	1133	72	3,6
Evascol	261	203	464	895	1268	4,7
Femme et Emploi	0	141	141	306	26	2,4
Total	808	722	1530	4545	1606	-

TREMPLIN-JEUNES: LÉGÈRE DIMINUTION DES JEUNES REÇUS

Jeunes reçus		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Âge	Jusqu'à 18 ans	27,7 %	26 %	25,6 %	23,5 %	27,1 %
	18 à 25 ans	72,3 %	74 %	74,4 %	76,5 %	72,9 %
Sexe	Femmes	43,6 %	43,2 %	40,3 %	44,7 %	44,8 %
	Hommes	56,4 %	56,8 %	59,7 %	55,3 %	55,2 %
Total		686	702	673	633	587

1 Les séances comprennent les entretiens, les tests d'aptitudes et d'intérêts ainsi que, pour Evascol et Tremplin-Jeunes, des épreuves de français et de mathématiques.

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LE BON CHOIX



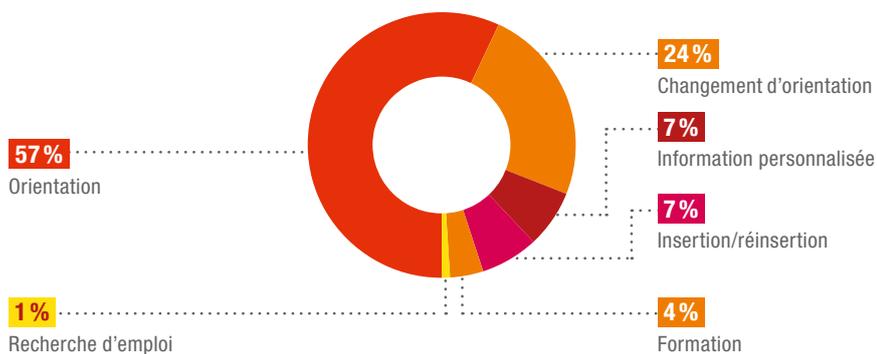
La grande majorité des personnes consulte le service pour trouver l'orientation professionnelle ou la formation qui lui correspond. Pour 40 % des personnes, la consultation se limite à un entretien.

Chiffre clé

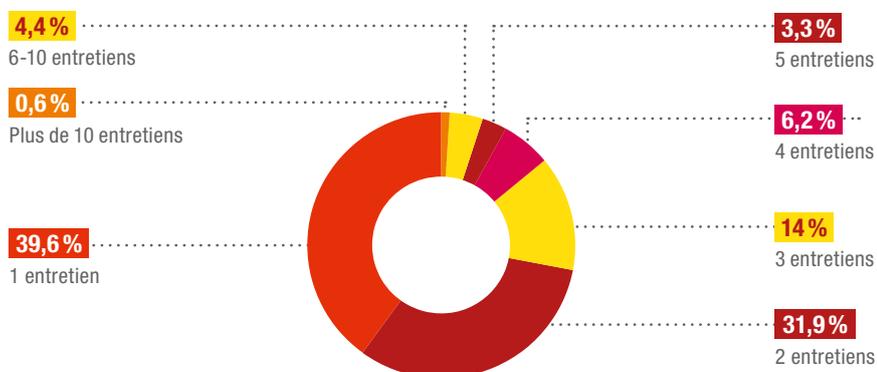
81 %

des personnes consultent pour des questions d'orientation ou de réorientation

MOTIFS DE LA CONSULTATION « TOUS PUBLICS »



NOMBRE D'ENTRETIENS PAR PERSONNE



UNE CONSULTATION QUI DONNE SATISFACTION



Une enquête de satisfaction a été réalisée de façon complètement anonyme par courrier électronique.

Chiffre clé

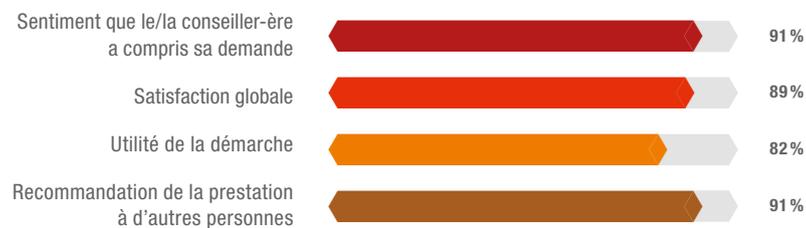
90 %
de satisfaction

9 personnes sur 10 sont globalement satisfaites de la consultation d'orientation. Ce très bon taux diminue légèrement en ce qui concerne son utilité qui est tout de même reconnue par 8 personnes sur 10.

DES EFFETS DIFFÉRENCIÉS SELON LES CRITÈRES RETENUS

Dimensions	Effet
J'ai les informations nécessaires pour faire mon/mes choix de métier ou de formation	fort
J'ai fait mon choix de métier ou de formation	fort
Je connais mes perspectives professionnelles	moyen
Je vois clairement quelles sont les étapes que je vais aborder	moyen
Je sais comment m'y prendre pour aller de l'avant	moyen
Je sais de quoi je dois tenir compte pour faire mon/mes choix de formation	moyen
Je vois quels sont les obstacles ou difficultés que je risque de rencontrer	moyen
J'ai le sentiment de maîtriser ma situation personnelle	moyen
Je suis sûr-e de mes choix	moyen
Je sais trouver seul-e des solutions à ma situation	faible
J'ai confiance en moi	faible
Je sais définir mes priorités	faible
Actuellement, je me sens bien dans ma peau	faible
J'ai une bonne image de moi	faible
Je connais bien mes points faibles	faible
Je connais bien mes points forts	faible
Je connais bien mes intérêts	faible

SATISFACTION RETIRÉE DE LA DÉMARCHE D'ORIENTATION



Information scolaire et professionnelle

LE SISP MET SA POLYVALENCE AU SERVICE DU PUBLIC



L'une des missions du service de l'information scolaire et professionnelle (SISP) consiste à promouvoir et à valoriser la filière de l'apprentissage. Inscrite dans la loi cantonale sur l'orientation et l'information scolaires et professionnelles (LIOSP), cette exigence fait du SISP un rouage incontournable du système genevois. Une grande partie des activités du service est ainsi conçue, organisée et animée avec la collaboration de nombreux partenaires, institutionnels ou privés (entreprises, associations, écoles, etc.).

Chiffre clé

3075

participants aux
Zooms Métiers et
Entreprises

Au-delà de la formation professionnelle, le SISP propose également un programme de prestations variées, garantes de l'efficacité et de la cohérence que l'OFPC tout entier doit à ses différents publics. Pour ce faire, ses collaborateurs ont développé – et affinent en permanence – les compétences et la polyvalence requises par la diversité de leurs mandats et projets. Des Zooms Métiers aux collaborations rédactionnelles avec divers médias genevois, du conseil grand public à l'animation d'ateliers destinés aux migrants néo-arrivants, l'offre s'adapte en permanence aux besoins des jeunes et des adultes.

ZOOMS MÉTIERS & ENTREPRISES

- ◆ 27 Zooms Métiers et 15 Zooms Entreprises
- ◆ 3075 participant-e-s – jeunes, adultes, parents, enseignant-e-s
- ◆ 340 intervenant-e-s – professionnel-le-s, enseignant-e-s, étudiant-e-s et apprenti-e-s
- ◆ 179 métiers et formations présentés – 137 lors des Zooms Métiers, 42 lors des Zooms Entreprises
- ◆ Provenance du public: élèves du CO (55 %) et du postobligatoire, adultes, parents, enseignant-e-s

ACTIVITÉS RÉDACTIONNELLES

- ◆ Rédaction de 62 articles dans le cahier Emploi et de 26 articles dans le cahier Formation de la Tribune de Genève
- ◆ Rédaction de 13 articles dans Tout l'Emploi (nouvelle collaboration)

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site web Cité des métiers

- ◆ 218 709 visites
- ◆ 135 592 utilisateur-trice-s
- ◆ 627 942 pages consultées
- ◆ Taux de fidélisation des visiteur-euse-s: 54 %

Webmobile

- ◆ 57 000 visites
- ◆ 36 619 utilisateur-trice-s
- ◆ 405 233 pages consultées
- ◆ Taux de fidélisation des visiteur-euse-s: 38 %

Facebook

- ◆ Nombre d'abonné-e-s fin 2017: 1434 (1168 fin 2016)
- ◆ Portée quotidienne moyenne des publications: 1300 personnes

Répartition par genre et par âge

	13-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 et +	Total
% Femmes	0,5 %	7 %	23 %	17 %	11 %	3 %	2 %	63,5 %
% Hommes	0,5 %	6 %	13 %	9 %	5 %	2 %	1 %	36,5 %
Total	1 %	13 %	36 %	26 %	16 %	5 %	3 %	100 %

Twitter

- ◆ 950 abonné-e-s à notre page (hommes 58 % – femmes 42 %)
 - ◆ 2016 abonnements à d'autres comptes
 - ◆ Plus de 1231 tweets émis
 - ◆ En moyenne, nos publications mensuelles ont été vues près de 36 000 fois par les internautes
-

BOÎTES AUX LETTRES ÉLECTRONIQUES

Le SISP assure la gestion et le traitement des demandes d'information adressées par mail, via deux boîtes aux lettres (BAL) distinctes: ofpc@etat.ge.ch et citedesmetiers@etat.ge.ch. Le traitement des messages par les collaborateurs du SISP signifie soit une réponse détaillée et personnalisée aux demandeurs (1220 réponses de ce type en 2017, contre 926 en 2016), soit un transfert vers d'autres services compétents, soit une mise au panier lorsque le message est inapproprié. Cette prestation est en évolution constante.

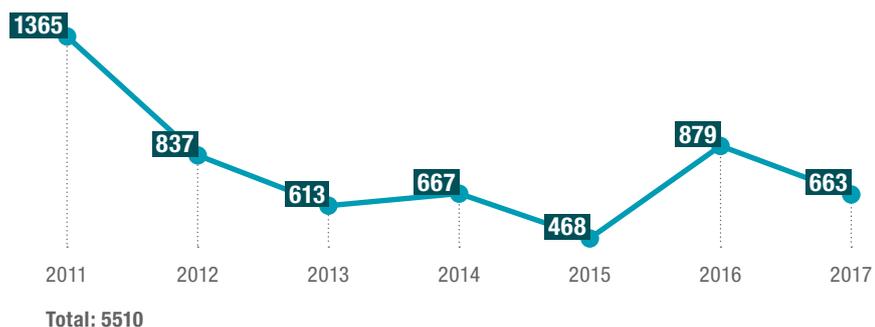
Nombre de messages reçus et traités par année¹

	2013	2014	2015	2016	2017
Nb messages/an	1644	2184	2244	2860	3261
Nb messages/moy. mois	137	182	187	235	270

VISITES DE CLASSES

Le SISP planifie, organise et anime les visites de classes et de groupes à la Cité des métiers. Initialement, cette prestation était surtout destinée aux classes du Cycle d'orientation (CO) (essentiellement de 11^e année). Celles-ci viennent encore régulièrement visiter la Cité des métiers, mais la prestation intéresse de plus en plus de groupes d'adultes (CEBIG, OSEO, EPI, Réalise, etc.).

NOMBRE DE VISITEUR-EUSE-S À LA CITÉ DES MÉTIERS



PRÊT DE DOCUMENTS (GESTION ADMINISTRATIVE)

Avec l'évolution des plateformes d'information en ligne, le prêt de documents papier tend à diminuer, mais continue néanmoins de rencontrer un certain succès. Ainsi, 496 documents ont été prêtés en 2017 à 155 personnes, essentiellement des dossiers et fiches métiers édités par le CSFO et mis à la disposition du public de la Cité des métiers du Grand Genève.

¹ pour les deux boîtes aux lettres confondues.

PRESTATIONS D'AIDE AUX JEUNES EN PHASE D'ORIENTATION (PLANIFICATION, ORGANISATION, ANIMATION)

Ateliers de préparation au stage*

Nombre d'ateliers: 23 (CTP) + 7 (ECG)

Nombre de classes: 23 (CTP) + 7 (ECG)

Nombre d'élèves pris en charge: 260 (CTP) + 77 (ECG)

** Informations générales pour les élèves du CTP (Centre de la transition professionnelle) devant effectuer des stages durant leur cursus de formation et pour les classes préparatoires de l'ECG Henry Dunant*

Ateliers Décrocher Un Stage (DUS)*

Nombre d'ateliers: 15

Nombre d'élèves: 58

Provenance des élèves: CO (27), CTP (31)

** Mises en situation permettant l'acquisition du savoir-faire nécessaire à l'obtention de stages*

Visites d'entreprises (Journée des métiers)*

Nombre de visites: 20

Nombre d'élèves: 400

Provenance des élèves: CO (9^e année)

** Démarches auprès d'entreprises partenaires pour accueillir les élèves n'ayant pu organiser la Journée des métiers par leurs propres moyens*

Bourses et prêts d'études

TOUJOURS PLUS DE BÉNÉFICIAIRES



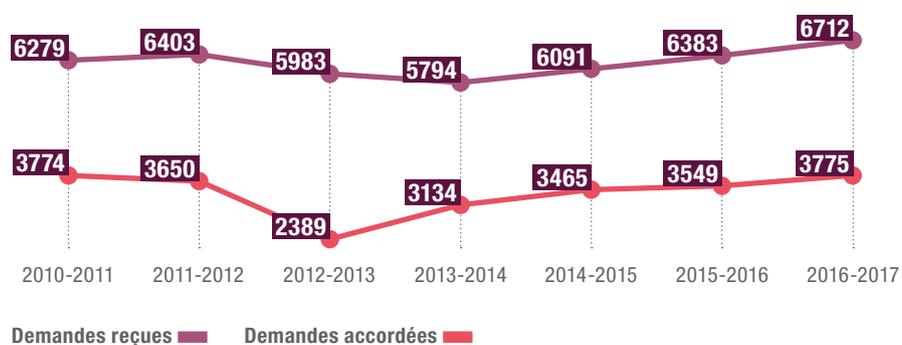
La bourse ou le prêt d'études sont des prestations en augmentation pour la quatrième année consécutive, permettant à de nombreux étudiants et étudiantes de suivre des études avec une certaine sérénité financière.

Chiffre clé

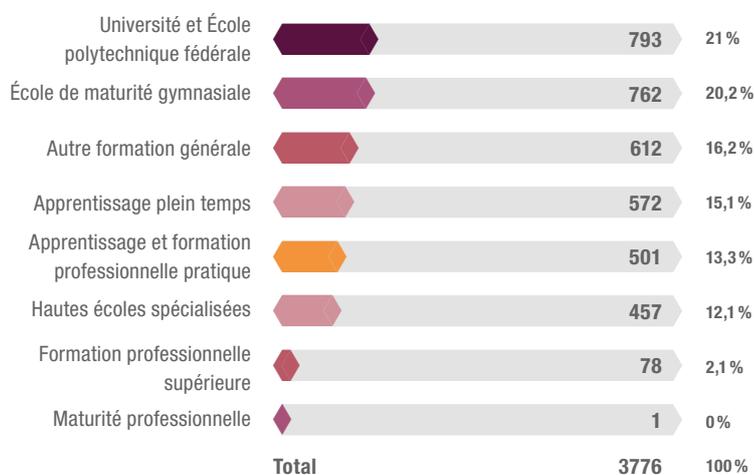
3775
bénéficiaires

2017 est une nouvelle année record, avec une dépense de plus de 33 millions qui touche 3775 bénéficiaires. La bourse moyenne est également en augmentation en passant de 8679 francs à 8864 francs.

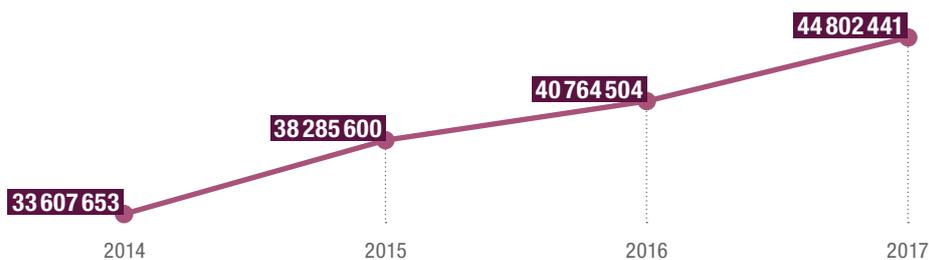
NOMBRE DE DEMANDES REÇUES ET ACCORDÉES



RÉPARTITION DES BOURSES PAR NIVEAU DE FORMATION



AIDES FINANCIÈRES VERSÉES



Prestations	2014	2015	2016	2017
Bourses d'études	27 121 978	29 175 623	30 802 187	33 462 284
Soutien scolaire	610 970	642 391	778 274	908 705
Remboursement de taxes pour perfectionnement professionnel	94 953	15 060	7 850	6 800
Prêts convertis en bourses	568 360	2 746 459	2 884 235	4 143 147
Participation aux frais d'écolage pour les écoles artistiques accréditées	547 436	878 462	954 817	888 034
Chèques annuels de formation	4 663 956	4 827 605	5 337 141	5 393 471

CAP Formations

UN ACCOMPAGNEMENT POUR LES JEUNES EN RUPTURE DE FORMATION



Le dispositif interinstitutionnel CAP Formations a pour mission d'aider les jeunes entre 15 et 25 ans qui ont quitté le système de formation après l'école obligatoire ou interrompu leur formation professionnelle ou gymnasiale sans obtenir de qualification.

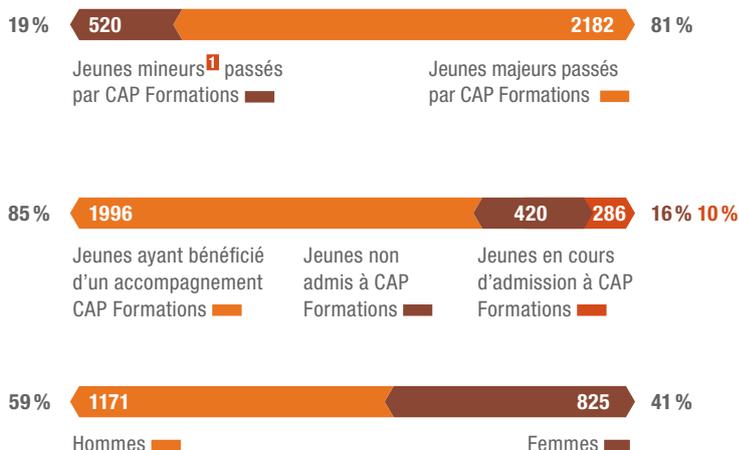
Chiffre clé

58 %
des bénéficiaires
ont choisi la voie de
l'apprentissage

En collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et l'Hospice général, CAP Formations offre des mesures adaptées à la situation scolaire et personnelle de chacun et accompagne les jeunes jusqu'à ce qu'ils trouvent une place d'apprentissage ou retournent en formation.

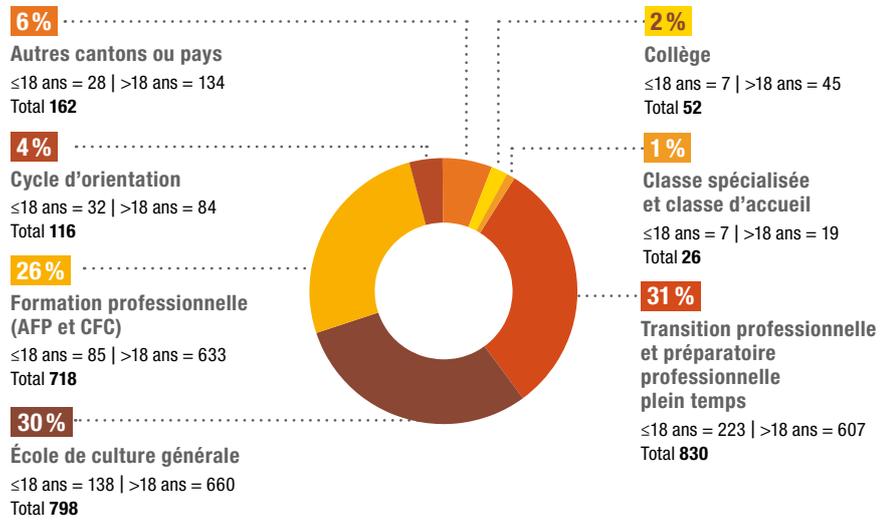
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

2282 BÉNÉFICIAIRES

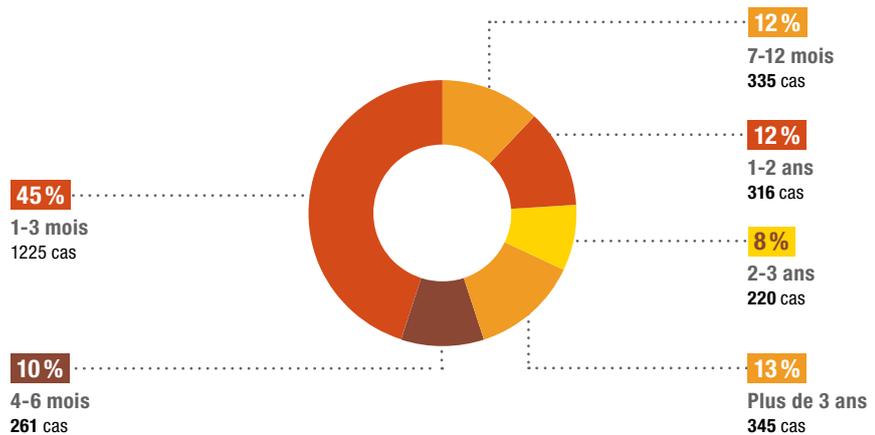


¹ L'âge est calculé au 31 juillet 2017.

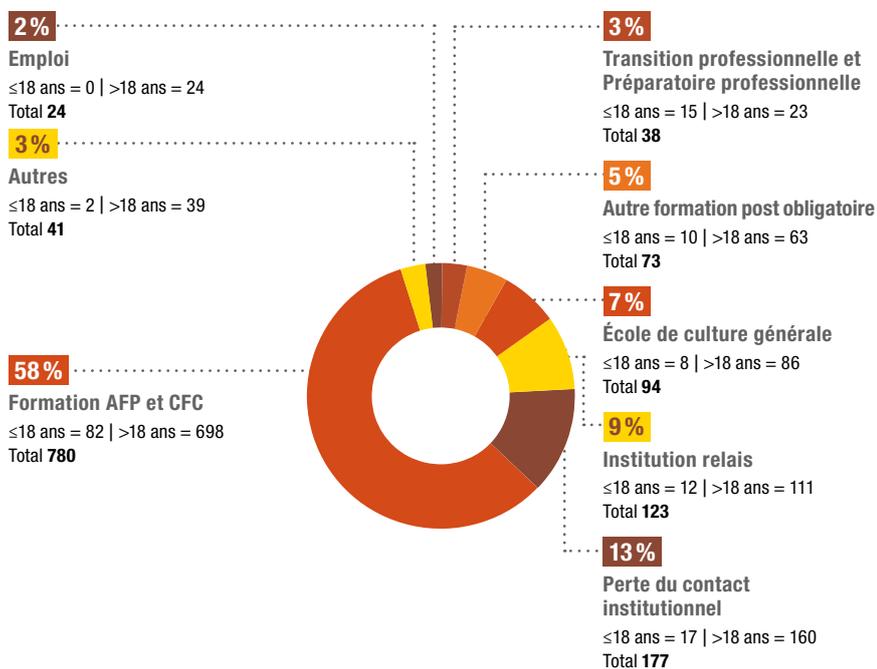
PROVENANCE SCOLAIRE DES BÉNÉFICIAIRES



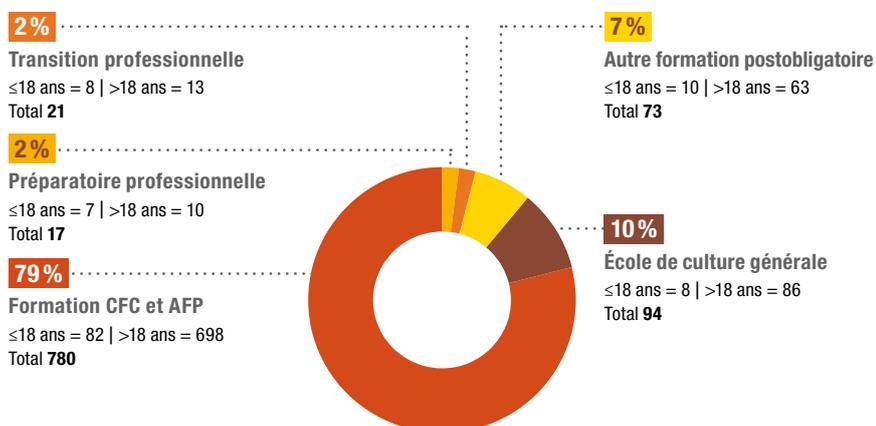
DURÉE DE LA RUPTURE AVANT L'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF



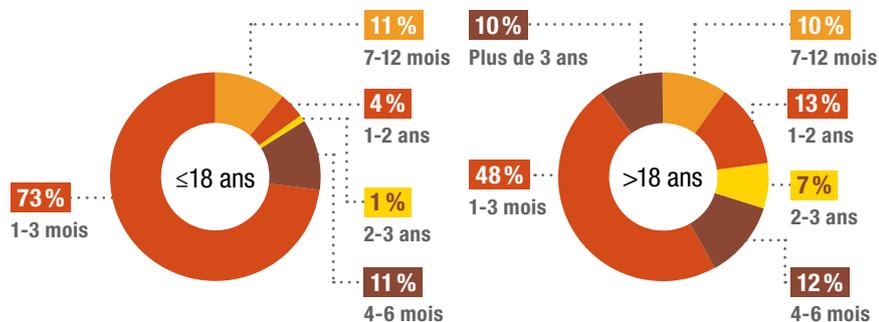
DEVENIR DES JEUNES À LA SORTIE DU DISPOSITIF



REPRISE DE FORMATION SELON L'ÂGE



RETOUR EN FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES SELON LA DURÉE DE LA RUPTURE



DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT SELON L'ÂGE DES CANDIDATS AYANT REPRIS UNE FORMATION

Candidats selon l'âge	Durée moyenne d'accompagnement
Les mineurs ayant repris une formation	7,8 mois
Les majeurs ayant repris une formation	13,4 mois

Cité des métiers du Grand Genève

DES PRESTATIONS MIEUX CIBLÉES POUR UN PUBLIC PLUS AVERTI



La Cité des métiers du Grand Genève voit son réseau s'étendre avec l'ouverture, en février 2017, d'un Centre associé à Bellegarde et de nouveaux Points relais, comme à la Bibliothèque de la Cité. Un réseau d'information toujours plus proche du public et qui couvre un territoire encore plus large.

Chiffre clé

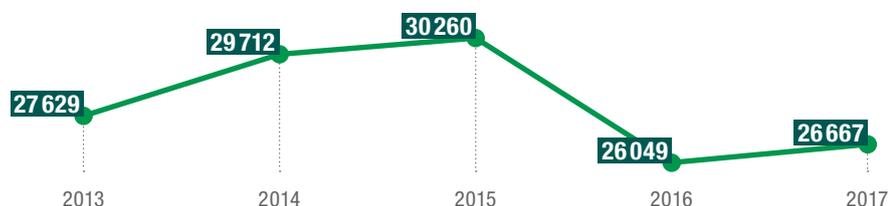
3255

demandes
d'information sur
l'apprentissage

En 2017, 33 428 personnes ont bénéficié de prestations pour l'ensemble de la Cité des métiers qui comprend aussi les quatre centres associés de Meyrin, Onex, Annemasse et Bonneville.

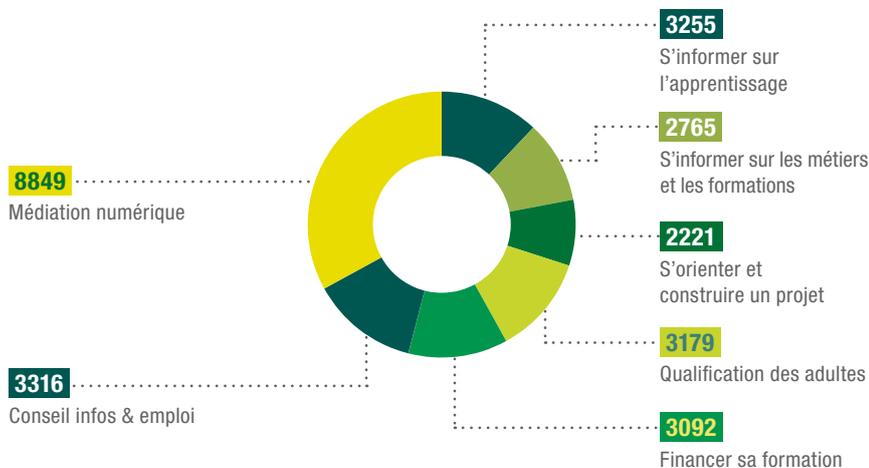
Les espaces les plus fréquentés restent ceux qui sont en lien avec la médiation numérique, la recherche d'un emploi, l'information sur l'apprentissage et le financement de la formation. L'espace médiation numérique, avec 17 ordinateurs à disposition, attire plus de 8849 personnes par an qui bénéficient également d'un accompagnement à l'outil informatique.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS SUR LE SITE PRINCIPAL ¹

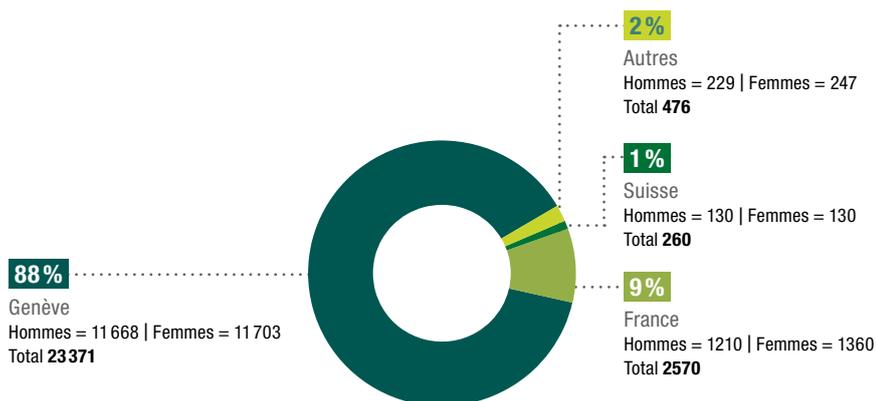


¹ À partir de mai 2013, les usagers utilisant les ordinateurs de la Cité des métiers du Grand Genève sont également comptabilisés (site de Plainpalais).

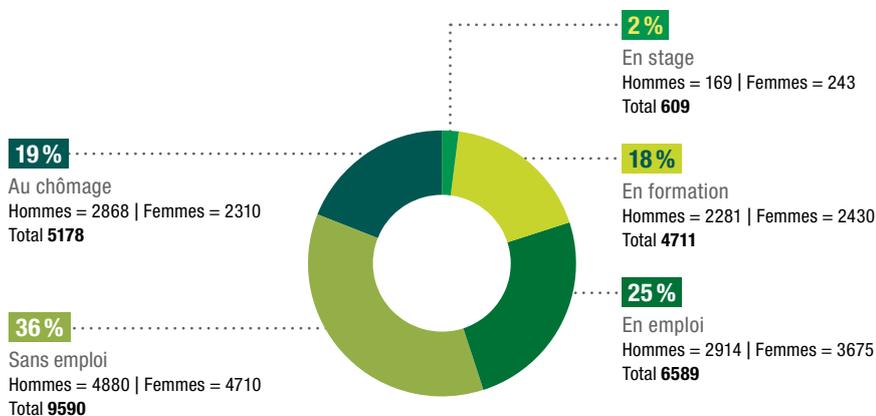
UN PANEL DE CONSEILS PLÉBISCITÉ²



UN PUBLIC DOMICILIÉ À GENÈVE

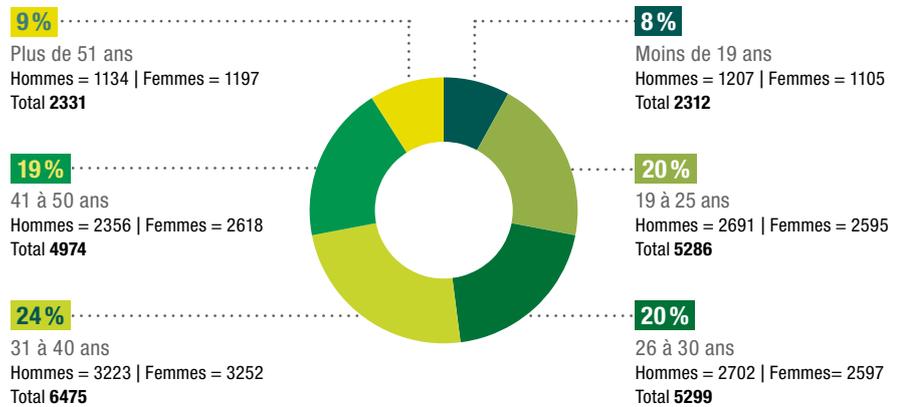


UNE MAJORITÉ DE PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

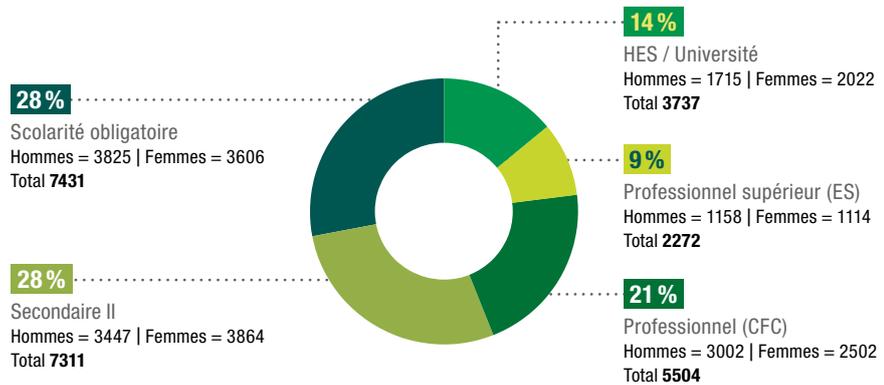


² Nombre de personnes comptabilisées en 2017 sur les différents espaces de la Cité des métiers du Grand Genève à Plainpalais.

UN PUBLIC ESSENTIELLEMENT ADULTE

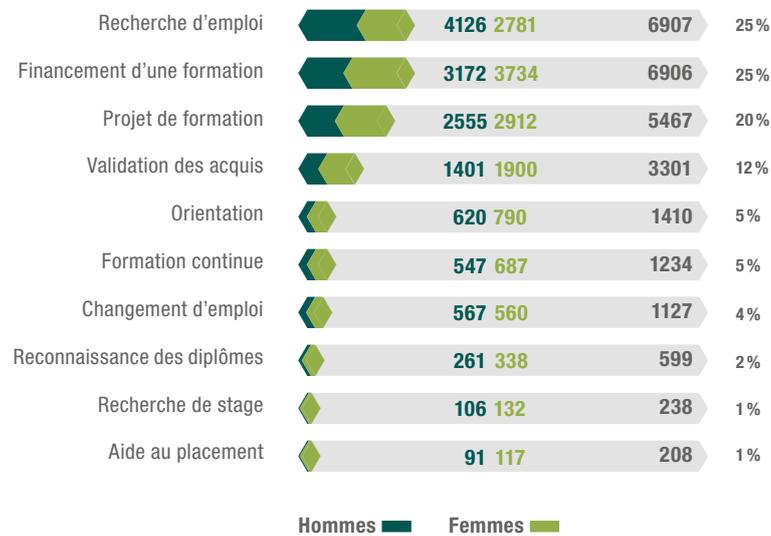


UN PUBLIC AVEC DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FORMATION³

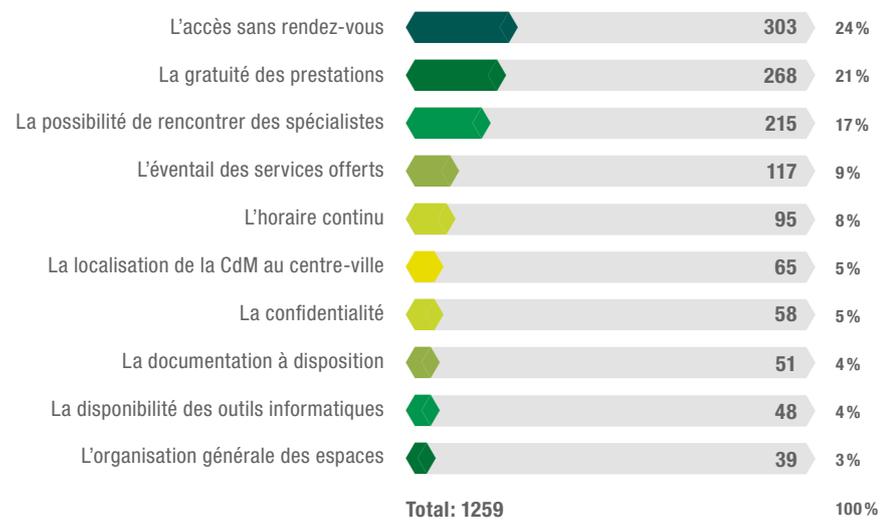


³ Résultats d'un questionnaire soumis aux usagers. 412 personnes n'ont pas répondu à cette question.

UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE: LA FORMATION⁴



LES RAISONS DU SUCCÈS DE LA CITÉ DES MÉTIERS DU GRAND GENÈVE



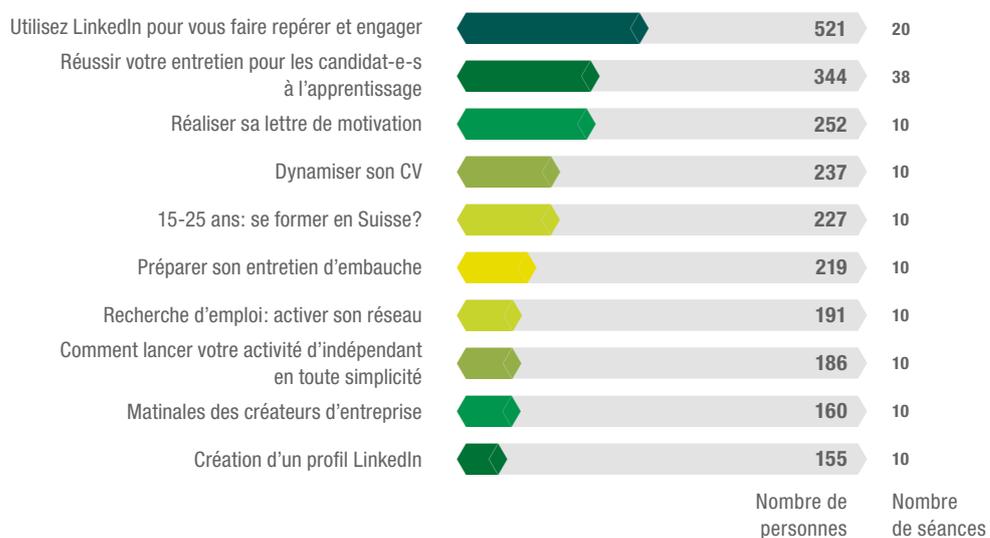
⁴ Résultats d'un questionnaire à choix multiples soumis aux usagers.

UNE GRANDE VARIÉTÉ D'ÉVÉNEMENTS



En 2017, les 430 événements organisés par la Cité des métiers du Grand Genève ont rassemblé 11 022 personnes. Les recrutements en direct connaissent un succès croissant ainsi que les nouveaux ateliers, dont celui de Réussir votre entretien pour les candidat-e-s à l'apprentissage.

LES DIX ATELIERS LES PLUS PLÉBISCITÉS

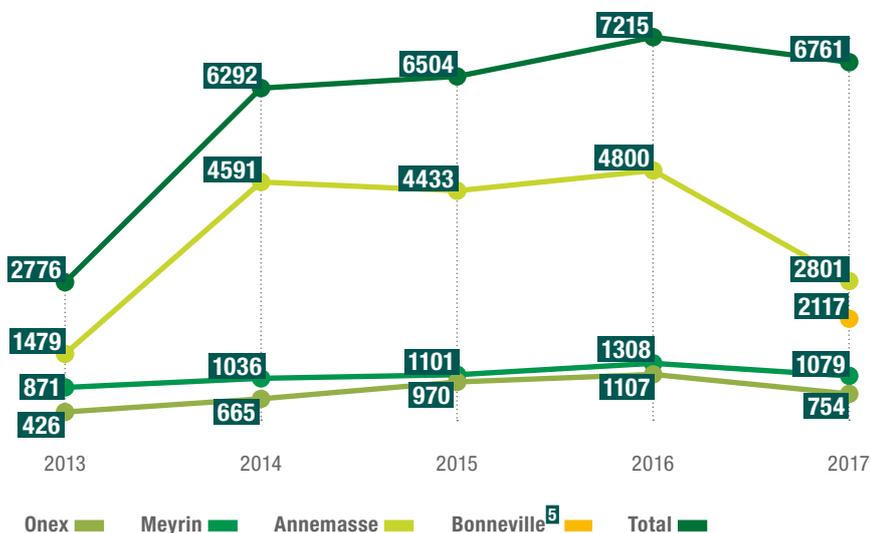


LES CENTRES ASSOCIÉS EN 2017



Les Centres associés reprennent le principe de la Charte Cité des métiers et offrent des prestations similaires à celles du site principal de Plainpalais. Une réplique qui permet une information de proximité et une même dynamique dans l'ensemble d'un territoire donné. Des Points relais liés aux centres associés sont un troisième niveau de diffusion de l'information des activités de la Cité des métiers.

FRÉQUENTATION DES CENTRES ASSOCIÉS



⁵ Centre associé créé en septembre 2016.

Interface Entreprises

UNE RELATION QUI S'INTENSIFIE



Rattaché à la Cité des métiers du Grand Genève, le service Interface Entreprises est spécialisé dans la relation avec les entreprises genevoises.

Chiffre clé

50
places
d'apprentissage
obtenues

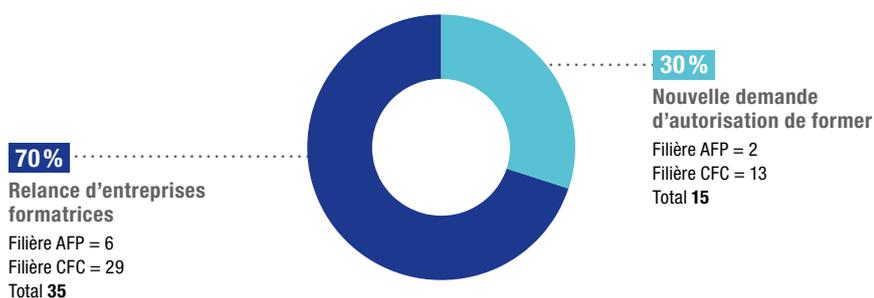
La prospection et la promotion de l'apprentissage dans le canton de Genève a généré 584 contacts auprès des entreprises. Ceci a notamment permis l'ouverture de la formation d'«agent-e relation client CFC» dont la première classe à l'école Émilie Gourd compte 11 élèves.

Les 19 événements de recrutement en direct organisés ont mis en relation les entreprises formatrices et les candidat-e-s à l'apprentissage. Ces manifestations ont permis à 65 % des entreprises partenaires d'engager un-e apprenti-e. Au total, 141 entreprises proposaient 523 places d'apprentissage dans 60 professions. 2726 entretiens ont été menés avec des candidat-e-s, soit 22 % de plus qu'en 2016.

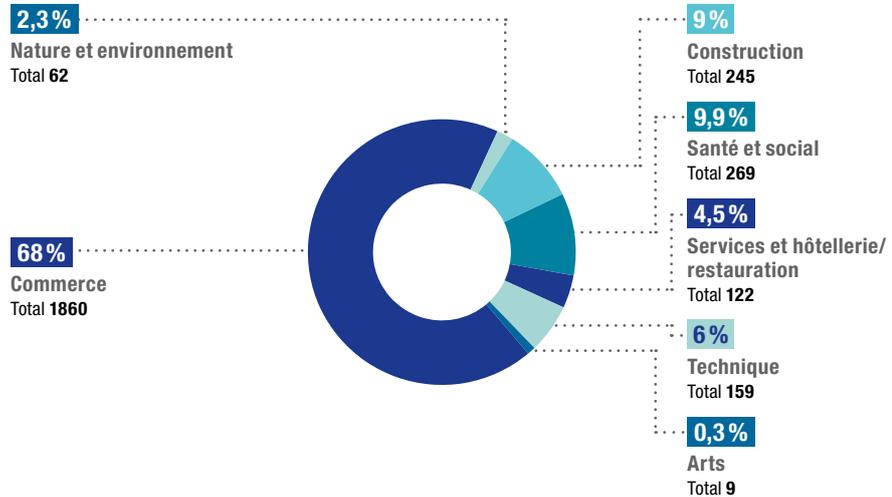
Deux nouveaux ateliers destinés aux candidat-e-s à l'apprentissage ont donné l'opportunité à près de 400 participant-e-s de multiplier leurs chances de décrocher une place d'apprentissage.

Enfin, 7385 stages en entreprise ont été organisés par plus de 300 utilisateurs et utilisatrices de la base de données Interface Entreprises.

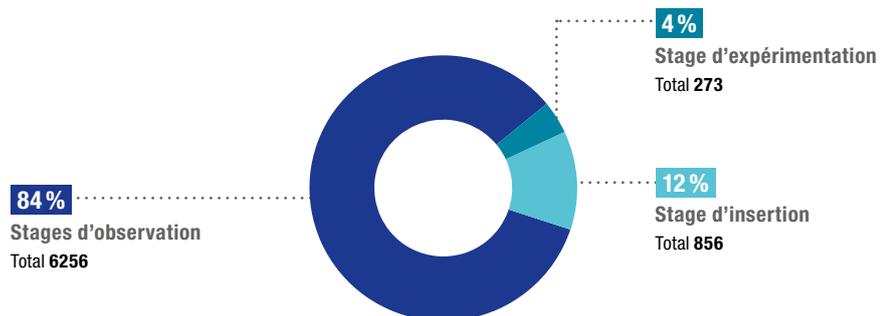
PROMOTION ET PROSPECTION DE PLACES D'APPRENTISSAGE EN FILIÈRES AFP ET CFC



RECRUTEMENT EN DIRECT: PLACES D'APPRENTISSAGE PROPOSÉES PAR PÔLE DE FORMATION



STAGES ORGANISÉS EN ENTREPRISE



DEUX NOUVEAUX ATELIERS

Réussir votre entretien

- ◆ 38 sessions organisées
- ◆ 344 participant-e-s

Construire votre réseau relationnel

- ◆ 4 sessions organisées
 - ◆ 38 participant-e-s
-

Ressources humaines et financières

EFFORTS SUR LE RECRUTEMENT DES APPRENTI-E-S



L'OFPC doit montrer l'exemple en offrant des places d'apprentissage et met un accent tout particulier sur le recrutement de ses apprenti-e-s.

Chiffre clé

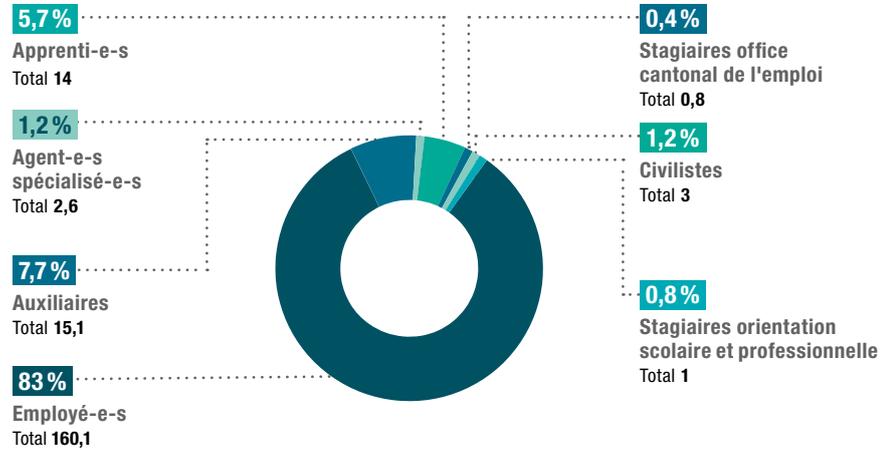
5,7 %
des effectifs sont
des apprenti-e-s

Ce recrutement se fait essentiellement par le service de l'apprentissage qui gère la totalité des apprenti-e-s pour l'ensemble de l'État, en tant qu'employeur, et présente des dossiers de candidature à chaque département. Le Printemps de l'apprentissage, organisé par le service de la formation professionnelle sous l'égide de la Cité des métiers, avec le soutien des autres services de l'office, donne également l'opportunité aux jeunes en recherche d'une place d'apprentissage de rencontrer des entreprises du canton qui offrent des places, tous profils confondus. Le dispositif CAP Formations apporte son soutien à des jeunes de 15 à 25 ans sortis du cursus scolaire sans formation, les accompagne et les aide à trouver une qualification professionnelle. Parmi les apprenties et les apprentis recrutés au sein de l'office, certains viennent de ce service.

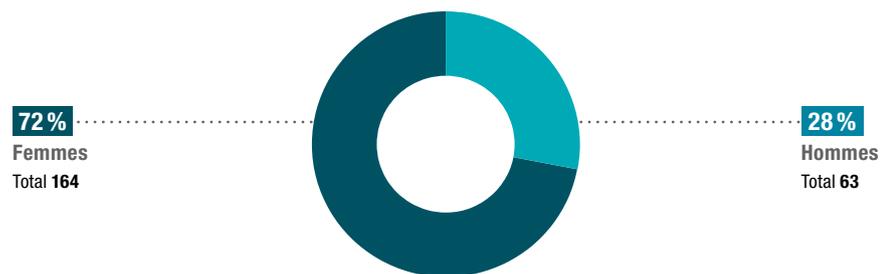
Les conseiller-ère-s du service de l'orientation scolaire identifient également des jeunes en recherche de formation qui se sont présentés à Tremplin-Jeunes, à Pro-Apprenti-e-s, dans les Centres associés ou dans leurs écoles, afin de discuter de leurs besoins et demandes en formation. Tous ces chemins permettent à l'OFPC de recruter des jeunes qui souhaitent acquérir des compétences professionnelles à travers un apprentissage dual.

Grâce à la collaboration de tous les services et collaborateur-trice-s de l'OFPC, ainsi que du secteur de l'apprentissage, l'office a actuellement 14 apprenti-e-s et 24 formateur-trice-s qui s'investissent dans la formation de ces jeunes et les accompagnent jusqu'à l'obtention de leur diplôme, AFP ou CFC. Deux apprenti-e-s sont en formation AFP Assistant-e de bureau, un apprenti en formation CFC Agent relation clientèle et onze apprenti-e-s en formation CFC Employé-e de commerce.

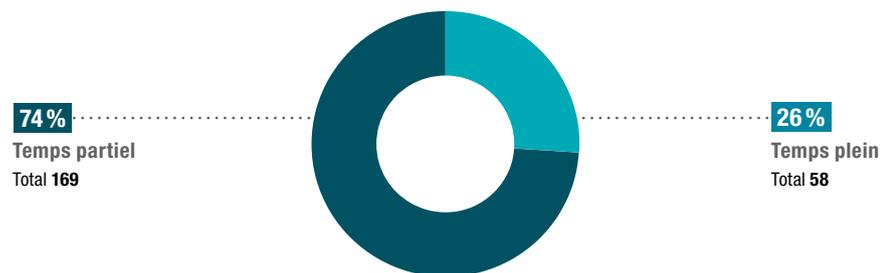
EFFECTIFS¹ SELON LES CATÉGORIES DE PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2017



RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

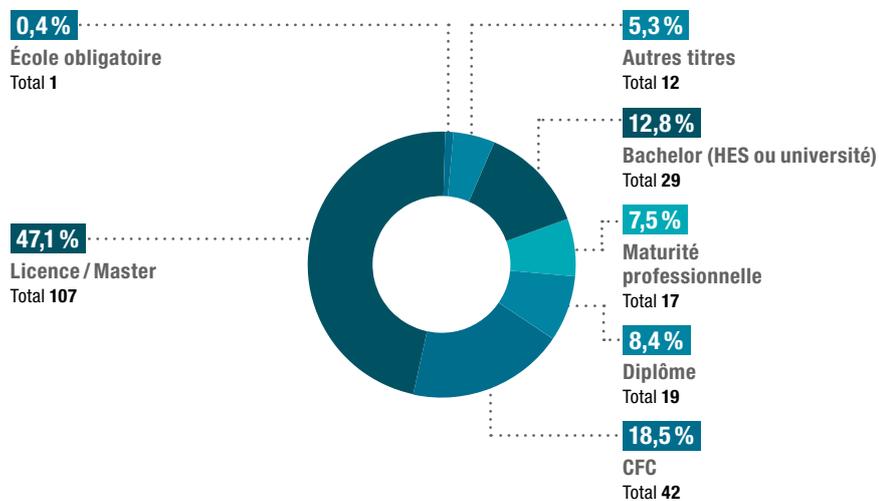


LE TEMPS PARTIEL PRIVILÉGIÉ



¹ En équivalent temps plein.

UN PERSONNEL TRÈS QUALIFIÉ



LÉGÈRE BAISSÉ DES CHARGES DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT



Malgré un développement de l'activité, les charges de fonctionnement et les charges salariales ont pu être réduites, respectivement de 4 % et de plus de 1 %. La légère augmentation des charges totales est uniquement due aux subventions aux personnes et aux tiers.

Chiffre clé

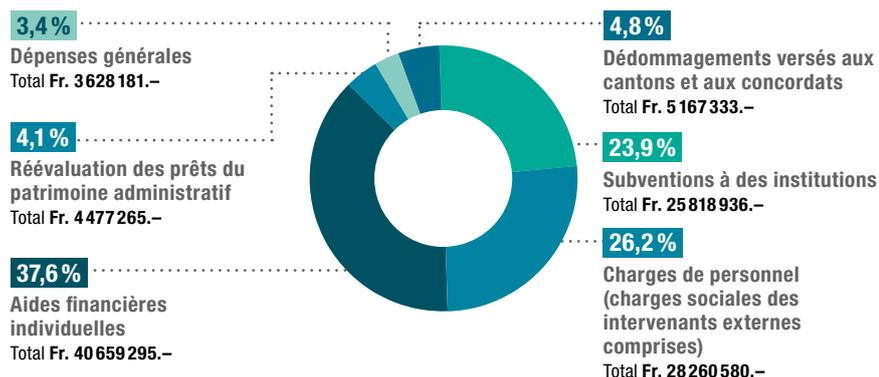
4 %
de baisse des
charges de
fonctionnement

Concernant les subventions à des tiers, le nombre de bourses versées a continué à augmenter significativement durant l'année scolaire 2016-2017, de même que la provision correspondante. Quant aux subventions aux institutions, la hausse s'explique par l'augmentation de la subvention extraordinaire pour la Fondation pour la formation professionnelle et continue (FFPC) conjuguée à l'augmentation de la subvention pour la formation d'adultes.

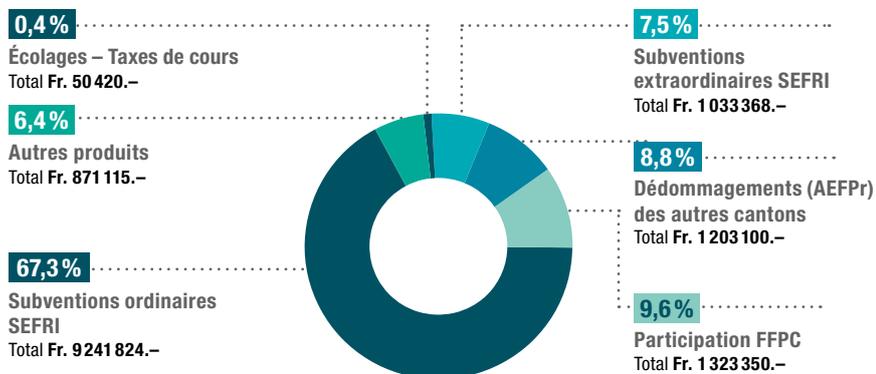
Les revenus ont globalement reculé de 15 % par rapport à l'année 2016 particulièrement faste. Toutes les catégories de produits sont en diminution. Les taxes de cours réellement dues sont encore en diminution et deviennent marginales. La subvention ordinaire du SEFRI diminue légèrement, malgré le fait que les composants qui la déterminent, à savoir les apprentis duals et plein temps genevois, soient en augmentation en 2017. Néanmoins, la diminution de l'enveloppe fédérale globale pour tous les cantons génère une diminution de la subvention pour Genève.

La participation de la FFPC diminue en 2017, suite à des modifications des modalités de financement en faveur de la formation de base pour les adultes. La diminution des autres produits est principalement due au fait que la rétrocession de la thésaurisation relative aux cours interentreprises, qui avait généré des revenus exceptionnels en 2016, est nettement moins importante cette année.

DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT EN DIMINUTION



BAISSE DES REVENUS



CHARGES COUVERTES À 13 % PAR LES REVENUS



IMPRESSUM

Coordination et édition: Virginie Monnet, Direction générale, OFPC
 Conception et réalisation graphique: Atelier Michel Schnegg
 Impression: Imprimerie G. Chapuis SA

